Observatoire des marchés

Observatoire des marchés de l'électricité et du gaz

4ème trimestre 2008

COMMISSION
DE RÉGULATION
DE L'ÉNERGIE

SOMMAIRE

Introduction 4

Le marché de l'électricité 5

Le marché de détail de l'électricité 5

1. Introduction 5
2. Les segments de clientèle et leur poids respectif 6
3. Etat des lieux au 31 décembre 2008 7
4. Analyse en dynamique : 4ème trimestre 2008 14

Le marché de gros de l'électricité 16

1. Introduction 16
2. Activité sur le marché de gros français 17
3. Prix sur le marché de gros français et comparaison européenne 19
4. Volumes d'imports/exports 22
5. Concentration du marché français de l'électricité 23

Le marché du gaz 26

Le marché de détail du gaz 26

1. Introduction 26
2. Les segments de clientèle et leur poids respectif 27
3. Etat des lieux au 31 décembre 2008 28
4. Analyse en dynamique : 4ème trimestre 2008 34

Le marché de gros du gaz 36

1. La formation des prix du gaz et les marchés du gaz en Europe 36
2. Activité sur le marché de gros français 39
3. Prix *day-ahead* sur le marché de gros français et comparaison européenne 41
4. Concentration du marché français du gaz 42

Glossaire commun de l'observatoire des marchés de l'électricité et du gaz 44

Glossaire propre à l'observatoire du marché de l'électricité 45

Glossaire propre à l'observatoire du marché du gaz 47

Introduction

L'observatoire des marchés a pour objectif de présenter à un large public des indicateurs de suivi de l'ouverture des marchés. Il porte sur les marchés de gros et de détail de l'électricité et du gaz en France métropolitaine.

Cet observatoire, actualisé tous les trimestres, est publié sur le site internet de la CRE (www.cre.fr). Une version anglaise est également disponible.

Depuis le 1er juillet 2007, tous les consommateurs ont la possibilité de choisir leur fournisseur d'électricité ou de gaz.

Le marché de l'électricité

Le marché de détail de l'électricité

1. Introduction

L'ouverture du marché français de l'électricité a connu plusieurs étapes :

- à partir de juin 2000, éligibilité de tous les sites ayant une consommation annuelle d'électricité supérieure à 16 GWh.
- à partir de février 2003, éligibilité de tous les sites ayant une consommation annuelle d'électricité supérieure à 7 GWh.
- à partir de juillet 2004, éligibilité de toutes les entreprises et collectivités locales
- à partir de juillet 2007, éligibilité de tous les consommateurs, y compris les clients résidentiels.

Au 31 décembre 2008, 34,5 millions de sites sont éligibles[1], ce qui représente environ 441[2] TWh de consommation annuelle d'électricité.

Les clients peuvent disposer de 3 types de contrats :

- les contrats aux tarifs réglementés (proposés uniquement par des fournisseurs historiques)
- les contrats en offre de marché (proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs).
- Les contrats au TaRTAM. L'accès à ce type de contrat suppose d'avoir préalablement souscrit un contrat en offre de marché.

Répartition des contrats d'électricité
-schéma illustratif-

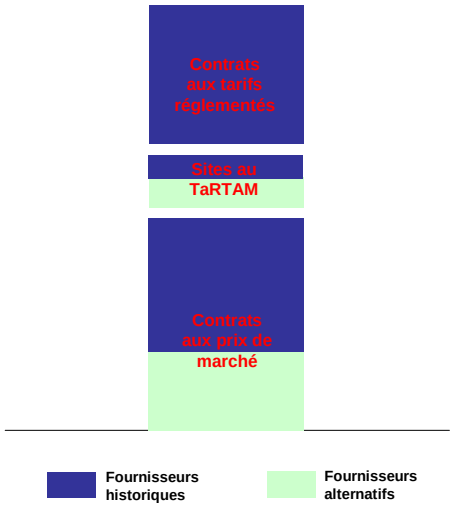

[1] Hors zones non interconnectées (voir le glossaire électricité pour la définition des zones non interconnectées).
[2] Dans la suite du document, le périmètre d'étude est limité à la consommation des clients raccordés aux principaux gestionnaires de réseaux, qui représente 432 TWh.

Les principales sources de l'observatoire sont les fournisseurs historiques, RTE et les sept plus grands gestionnaires de réseaux de distribution : Electricité Réseau Distribution France (ex EDF Réseau de Distribution), Electricité de Strasbourg, Gaz et Electricité de Grenoble, URM (ex Usine d'Electricité de Metz), SICAE de l'Oise, Géredis Deux-Sèvres (ex Sorégies Deux-Sèvres) et Sorégies. Ces gestionnaires de réseaux couvrent plus de 98% des sites français et de la consommation nationale d'électricité.

2. Les segments de clientèle et leur poids respectif

Typologie des sites

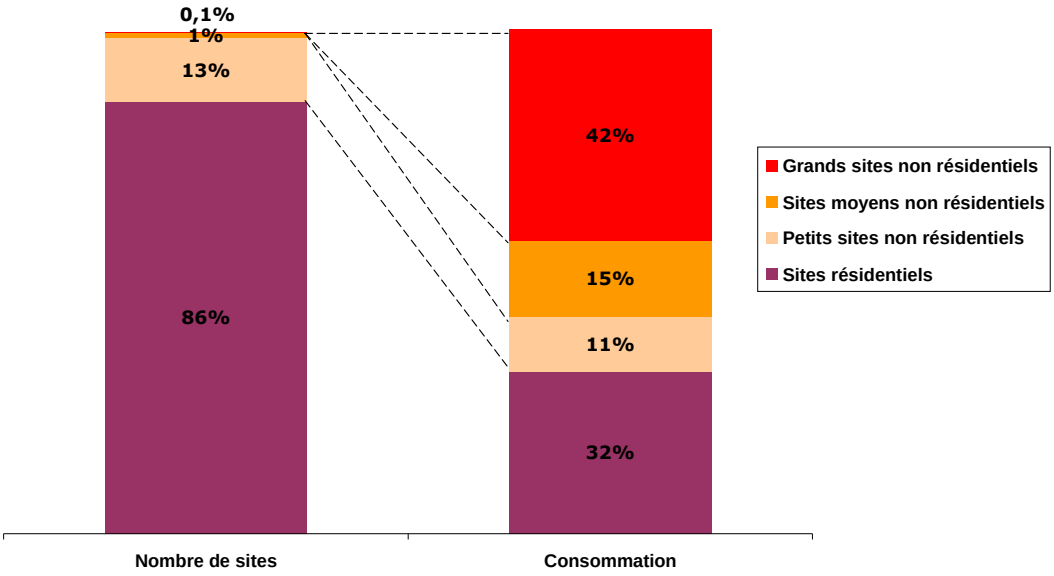

Source : données 2008 GRD,RTE, fournisseurs – Analyse : CRE

Le marché se divise en quatre segments :

- **Grands sites non résidentiels** : sites dont la puissance souscrite est supérieure ou égale à 250 kW. Ces sites sont des grands sites industriels, des hôpitaux, des hypermarchés, de grands immeubles… (consommation annuelle supérieure à 1 GWh en général)

- **Sites moyens non résidentiels** : sites dont la puissance souscrite est comprise entre 36 et 250 kW. Ces sites correspondent à des locaux de PME par exemple (consommation annuelle comprise en général entre 0,15 GWh et 1 GWh).

- **Petits sites non résidentiels** : sites dont la puissance souscrite est inférieure à 36 kVA. Ces sites correspondent au marché de masse des non résidentiels (les professions libérales, les artisans, …). Leur consommation annuelle est en général inférieure à 0,15 GWh.

- **Sites résidentiels :** sites résidentiels dont la puissance souscrite est inférieure à 36 kVA. Leur consommation annuelle est en général inférieure à 10 MWh.

3. Etat des lieux au 31 décembre 2008

A. Tableaux de synthèse du trimestre écoulé

Synthèse en nombre de sites

	Résidentiels		Non résidentiels	
Situation (en nombre de sites)	**Au 31 décembre 2008**	**Au 30 septembre 2008**	**Au 31 décembre 2008**	**Au 30 septembre 2008**
Nombre total de sites	29 700 000	29 600 000	4 800 000	4 800 000
• **sites en offre de marché**	**699 000**	**520 000**	**796 000**[3]	**788 000**
• **dont sites au TaRTAM**	**-**	**-**	**3 370**	**3 360**
• **sites alimentés par les fournisseurs alternatifs**	**692 000**	**515 000**	**354 000**	**348 000**
Parts de marché des fournisseurs alternatifs	**2,3%**	**1,7%**	**7,4%**	**7,2%**

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Synthèse en consommation annualisée

	Résidentiels		Non résidentiels	
Situation (en consommation annualisée)	**Au 31 décembre 2008**	**Au 30 septembre 2008**	**Au 31 décembre 2008**	**Au 30 septembre 2008**
Consommation totale des sites	140 TWh	139 TWh	292 TWh	295 TWh
• **consommation des sites en offre de marché**	**4,0 TWh**	**2,4 TWh**	**134 TWh**	**137 TWh**
• **dont consommation des sites au TaRTAM**	**-**	**-**	**82 TWh**	**85 TWh**
• **consommation des sites alimentés par les fournisseurs alternatifs**	**3,3 TWh**	**2,4 TWh**	**34 TWh**	**36 TWh**
Parts de marché des fournisseurs alternatifs	**2,3%**	**1,7 %**	**11,6%**	**12,4%**

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Note technique : Les données en nombre de sites et consommation annualisée sont arrondies, en revanche les parts de marché des fournisseurs alternatifs sont calculées à partir des données réelles.

[3] Dans le nombre total de sites non résidentiels en offre de marché, le nombre de sites chez EDF est celui de novembre 2008 en raison d'un dysfonctionnement du système d'information d'EDF.

B. Evolution du nombre de sites en offre de marché

Nombre de sites en offre de marché
- Sites NON RÉSIDENTIELS -

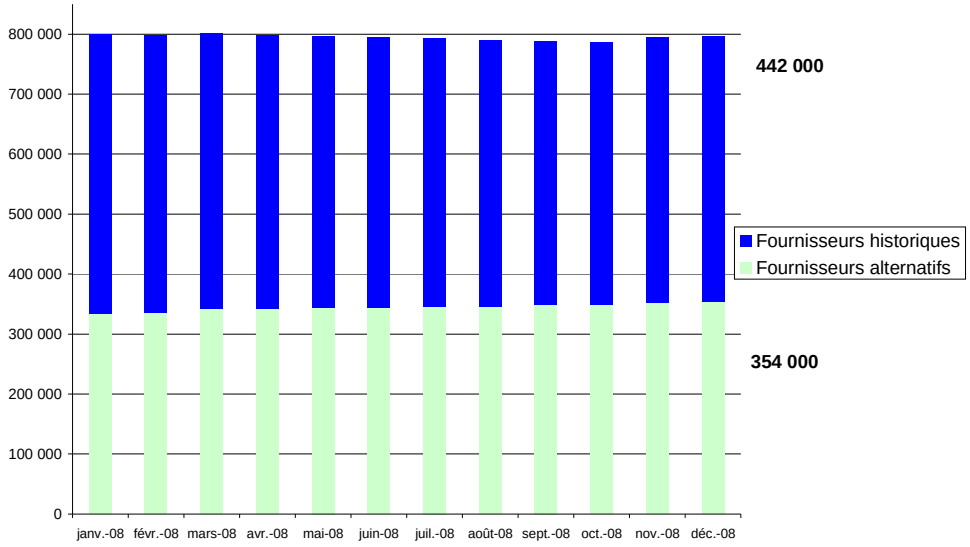

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE
NB : Les sites au TaRTAM sont comptabilisés avec les sites en offre de marché.

Nombre de sites en offre de marché
- sites RÉSIDENTIELS -

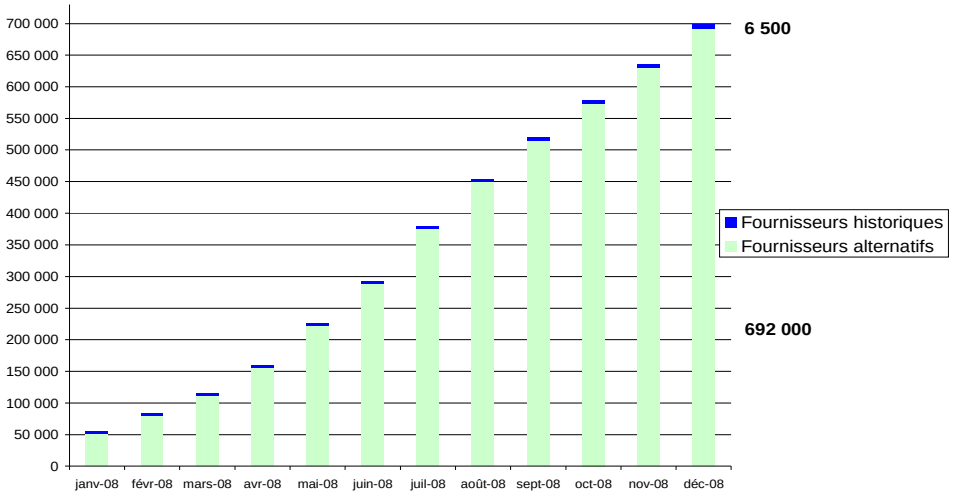

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Au 31 décembre 2008, environ 796 000[4] sites non résidentiels et 699 000 sites résidentiels sont en offre de marché.

[4] Dans le nombre total de sites non résidentiels en offre de marché chez les fournisseurs historiques, le nombre de sites chez EDF est celui de novembre 2008 en raison d'un dysfonctionnement du système d'information d'EDF.

C. Parts de marché en nombre de sites au 31 décembre 2008

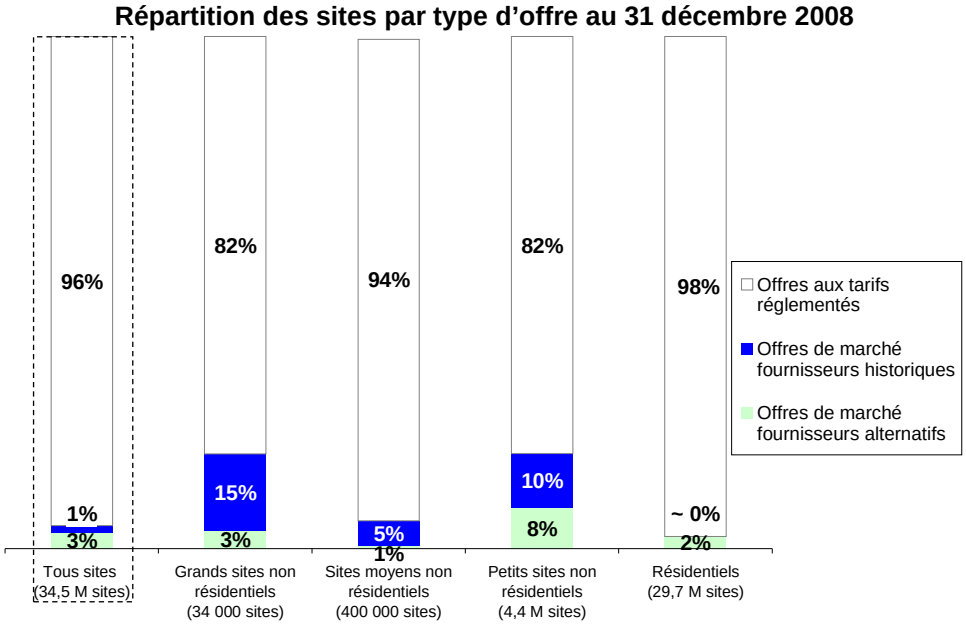

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

NB : Les sites au TaRTAM sont comptabilisés avec les sites en offre de marché.

Au 31 décembre 2008, environ 4% des sites sont en offre de marché. Parmi eux, 3% ont fait le choix d'un fournisseur alternatif.

D. Parts de marché en consommation au 31 décembre 2008

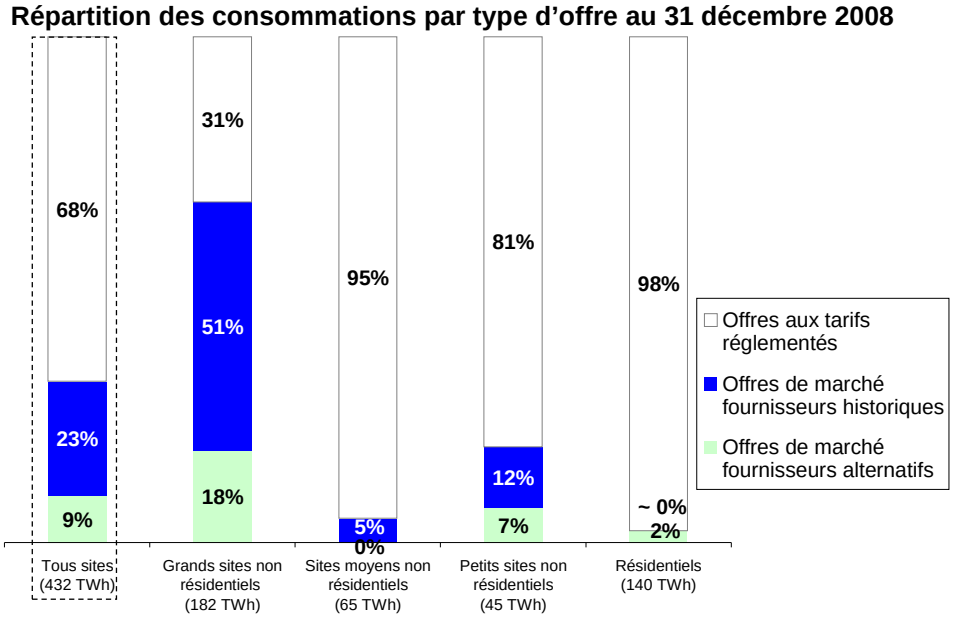

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

NB : Les sites au TaRTAM sont comptabilisés avec les sites en offre de marché.

E. Données sur le TaRTAM

La loi du 7 décembre 2006 a instauré un Tarif Réglementé et Transitoire d'Ajustement au Marché (TaRTAM) qui donnait le droit aux clients d'en bénéficier jusqu'à 2009 à condition d'avoir fait la demande avant le 1er juillet 2007. Cette loi a été modifiée par la loi du 4 août 2008 qui donne le droit à un client en offre de marché de bénéficier du TaRTAM pour un site à condition d'en avoir fait la demande à son fournisseur avant le 30 juin 2010. Le TaRTAM est égal au tarif réglementé de vente hors taxes applicable à un site de consommation présentant les mêmes caractéristiques, majoré de 23% pour les tarifs verts, 20% pour les tarifs jaunes et 10% pour les tarifs bleus.

Au 31 décembre 2008, 3 370 sites environ (soit 0,4% des sites non résidentiels en offre de marché) sont au TaRTAM. Ils représentent une consommation annuelle de 82 TWh, soit 61% de la consommation des sites non résidentiels en offre de marché.

Les grands sites représentent 89% des sites au TaRTAM et près de 100% des consommations au TaRTAM.
Moins de 1% des petits et moyens sites non résidentiels en offre de marché ont choisi de quitter leurs offres de marché pour ce tarif réglementé.

31 fournisseurs alimentent des clients au TaRTAM. Les fournisseurs alternatifs alimentent 37% des sites et 35% de la consommation au TaRTAM.

Part des sites au TaRTAM rapportée à l'ensemble des sites non résidentiels en offre de marché au 31 décembre 2008

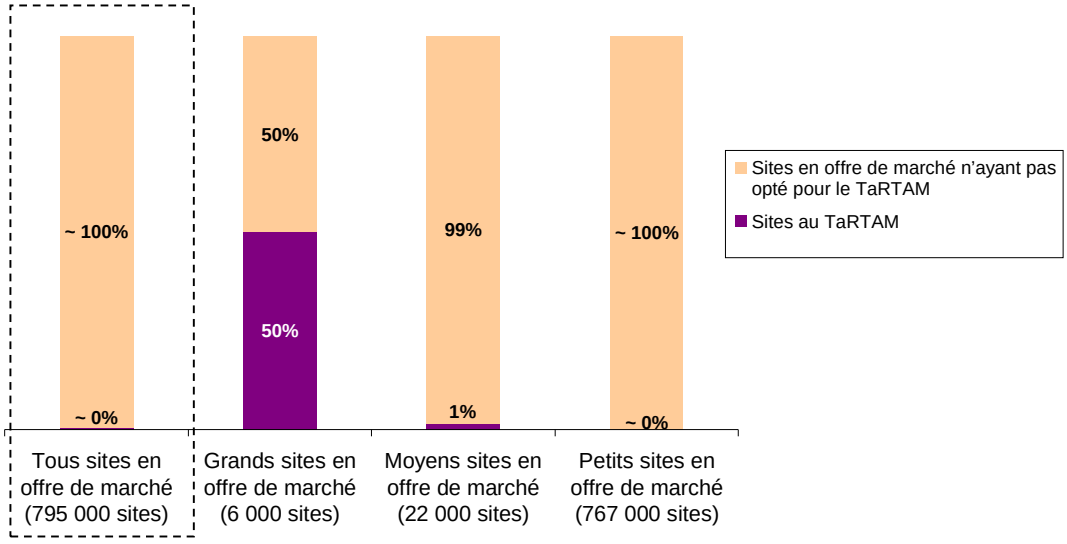

Sources : Fournisseurs – Analyse : CRE

Exemple de lecture : au 31 décembre 2008, sur les 22 000 sites moyens en offre de marché, 1% ont choisi le TaRTAM.

Part de la consommation des sites au TaRTAM rapportée à la consommation de l'ensemble des sites non résidentiels en offre de marché au 31 décembre 2008

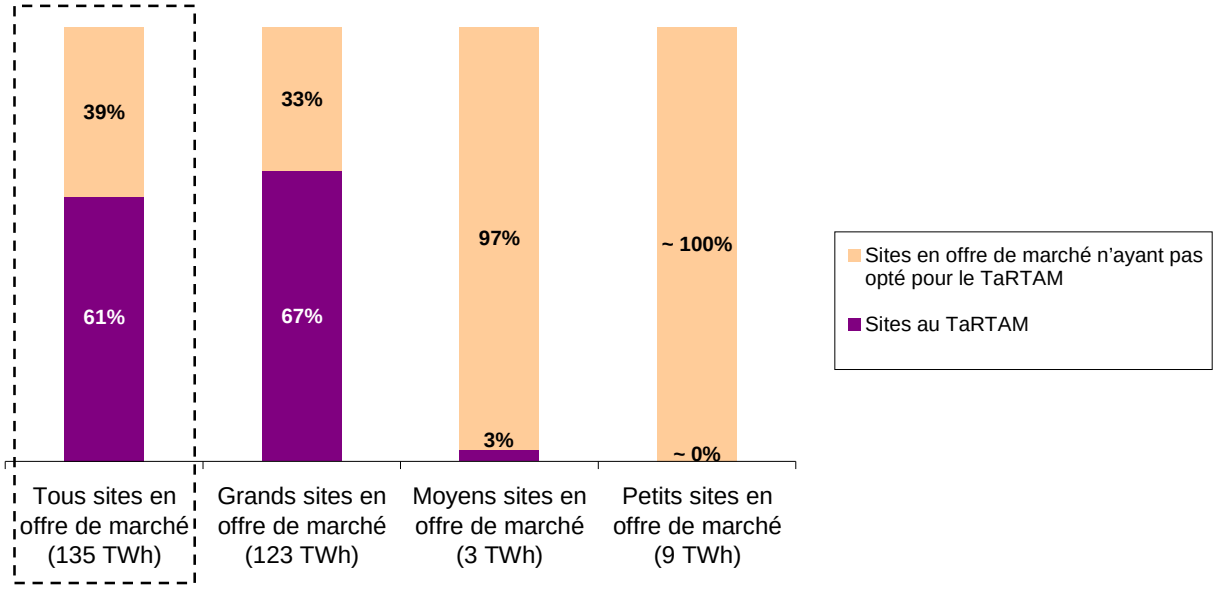

Sources : GRD, Fournisseurs – Analyse : CRE

F. Fournisseurs d'électricité actifs au 31 décembre 2008

Liste des fournisseurs nationaux déclarés auprès de la CRE[5] et actifs[6] au 31 décembre 2008

Fournisseur, Marques commerciales		Grands sites non résidentiels	Sites moyens non résidentiels	Petits sites non résidentiels	Sites Résidentiels
Fournisseurs alternatifs[7] d'électricité					
Atel Energie	atel	●	●		
Direct Energie	DIRECT ENERGIE		●	●	●
E.ON Energie	e·on | Énergie	●			
Enercoop	enercoop		●	●	●
EGL	EGL	●			
Endesa Energia	endesa energía	●			
Enel France	Enel	●			
GDF Suez	Gaz de France Provalys / Gaz de France Dolcevita	●		●	●
	Electrabel GDF SUEZ	●	●	●	●
HEW Energies	HEW energies S.A.	●			
Iberdrola	IBERDROLA	●			
Kalibraxe	KALIBRAXE	●			

[5] Nom et marque(s) commerciale(s) des fournisseurs actualisés au 10 février 2009 à partir du moteur de recherche des fournisseurs par code postal.

[6] Un fournisseur est dit actif sur un segment donné s'il remplit l'une de ces conditions :

- ● il a au moins un site en contrat unique ;
- ● il est responsable d'équilibre d'au moins un site en CARD/CART
- ● il est responsable d'équilibre et à livré une partie de la consommation d'un site au cours du trimestre précédent.

[7] Voir le glossaire pour la définition d'un fournisseur alternatif.

Planète UI				●	●
Poweo		●	●	●	●
SNET		●	●		
Fournisseurs historiques[8] d'électricité					
Alterna		●	●	●	●
EDF		●	●	●	●
GEG Source d'Energies		●	●	●	●

Sources : GRD, RTE, CRE – Analyse : CRE

La table recense les fournisseurs qui, au dernier jour du trimestre de l'observatoire et pour chaque segment de clientèle:

- sont inscrits dans le moteur de recherche des fournisseurs par code postal, en ligne sur le site www.energie-info.fr[9];
- sont nationaux, c'est-à-dire qu'ils ont déclaré proposer des offres dans au moins 90 % des communes de France métropolitaine raccordées au réseau de l'électricité (hors Corse) ;
- sont actifs, c'est-à-dire qu'ils remplissent l'une de ces conditions :
  - avoir au moins un site en contrat unique
  - être responsable d'équilibre d'au moins un site en CARD/CART
  - être responsable d'équilibre et avoir livré une partie de la consommation d'un site au cours du trimestre précédent

Les fournisseurs qui n'ont pas souhaité s'inscrire sur le moteur de recherche des fournisseurs par code postal ou qui n'ont pas déclaré desservir plus de 90% des communes ne sont pas cités.

Au 31 décembre 2008, environ 160 fournisseurs non nationaux d'électricité sont actifs sur le territoire, dont les fournisseurs historiques (entreprises locales de distribution [10]). Ces fournisseurs présents localement ou régionalement sur le territoire proposent des offres à un ou plusieurs segments de clientèle.

[8] Voir le glossaire pour la définition d'un fournisseur historique.
[9] Mis en ligne en septembre 2008, le moteur de recherche est construit à partir des renseignements donnés volontairement par les fournisseurs. Le site internet www.energie-info.fr est développé par la CRE et le médiateur national de l'énergie, en collaboration avec la DGCCRF et la DGEC.
[10] Voir le glossaire pour la définition d'une entreprise locale de distribution.

4. Analyse en dynamique : 4ème trimestre 2008

A. Tableau de synthèse du trimestre écoulé

Les ventes brutes mensuelles d'un fournisseur correspondent au nombre de sites ayant conclu un contrat au cours du mois considéré à l'occasion d'une mise en service ou d'un changement de fournisseur. Les ventes brutes, en offre de marché ou au tarif réglementé, mesurent l'efficacité commerciale du fournisseur en termes d'acquisition de nouveaux sites.

	Résidentiels		Non résidentiels	
AU COURS DU TRIMESTRE (en nombre de sites)	**T4 2008**	**T3 2008**	**T4 2008**	**T3 2008**
Ventes brutes totales	1 122 000	1 370 000	123 000	117 000
• **Dont ventes brutes des fournisseurs alternatifs**	**213 000**	**248 000**	**13 000**	**15 000**
Parts de marché des fournisseurs alternatifs sur les ventes brutes du segment	**19,0%**	**18,1%**	**10,6%**	**12,7%**

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Note technique : Les données de ventes brutes sont arrondies, en revanche les parts de marché des fournisseurs alternatifs sont calculées à partir des données réelles.

B. Ventes brutes des trimestres écoulés

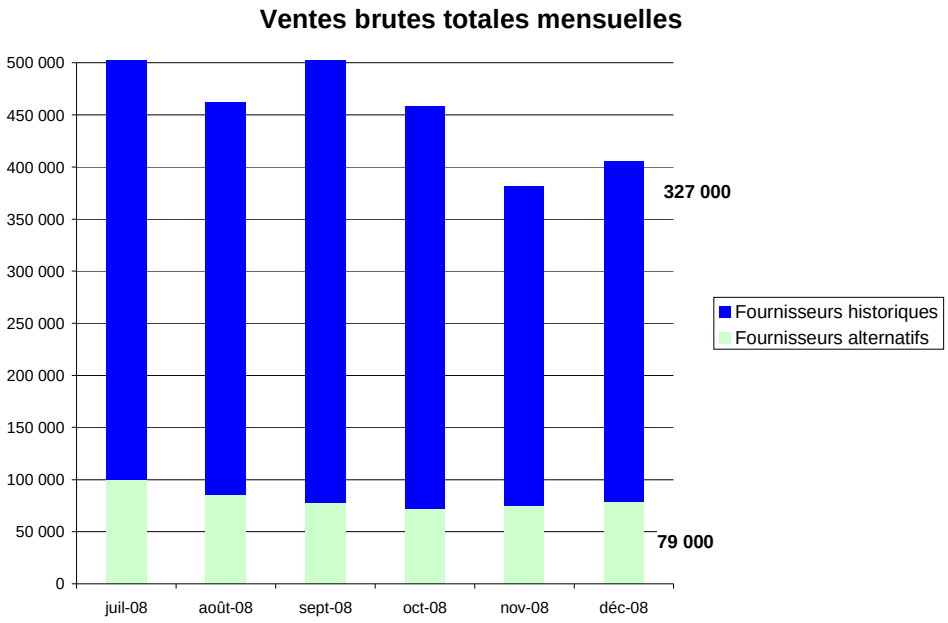

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Répartition des ventes brutes par type de fournisseur au cours du 4ème trimestre 2008

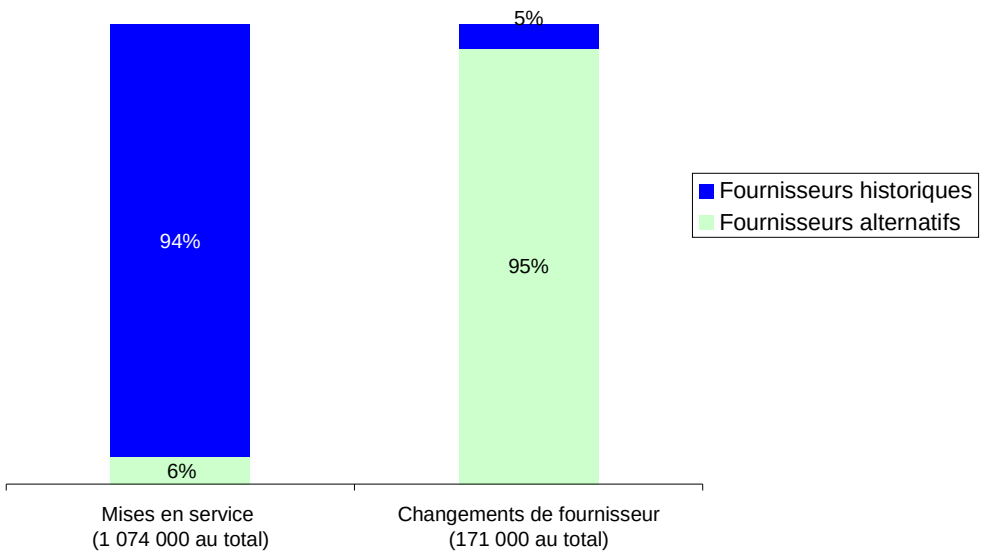

Sources : GRD, RTE, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Exemple de lecture : au cours du 4ème trimestre 2008, les fournisseurs alternatifs ont réalisé 6% des 1 074 000 mises en service effectuées.

Le marché de gros de l'électricité

1. Introduction

A. Les principales dates concernant le marché de gros français

- Novembre 2000 : la CRE valide la première version du contrat de responsable d'équilibre (RE)
- Début 2001 : premiers achats de pertes sur le marché par RTE
- Mai 2001 : premières cotations OTC publiées concernant le marché français
- Septembre 2001 : premières mises aux enchères de capacités de production par EDF (VPP)
- Novembre 2001 : lancement du marché Powernext *Day-Ahead*
- Juin 2004 : lancement du marché Powernext *Futures*
- Juillet 2004 : premiers achats de pertes sur le marché par ERDF
- Janvier 2006 : mise en place d'enchères de capacités explicites aux frontières (à l'exception de la Suisse)
- Novembre 2006 : démarrage du *market coupling* entre la France, la Belgique et les Pays-Bas.

B. Bilan du marché de gros français

Le graphique ci-dessous présente les flux d'énergie entre les différents segments amont et aval du marché de gros français en 2008. Il fait apparaître les volumes nets physiques livrés sur le marché de gros, ainsi que les cessions internes d'électricité entre les activités de production et de commercialisation des opérateurs intégrés.

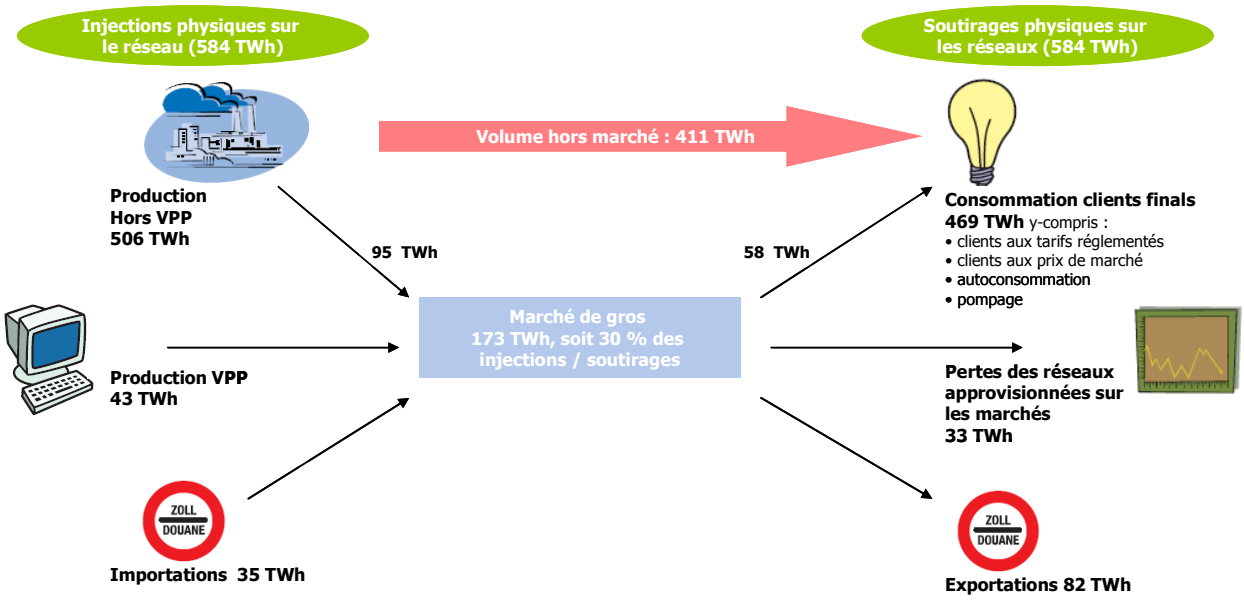

Source : RTE – données 2008 - Analyse : CRE

2. Activité sur le marché de gros français

A. Activité sur le marché de gré à gré

L'essentiel du commerce de gros de l'électricité s'effectue sur le mode du gré à gré (OTC), au travers de transactions directes ou via des intermédiaires (sociétés de courtage et plates-formes de trading). Le volume des transactions sur l'OTC n'est pas public.

Le graphique suivant montre les nominations journalières des acteurs auprès de RTE. Il ne s'agit pas du volume des transactions observées sur la période, mais des livraisons nettes physiques entres acteurs résultant de transactions de gré à gré.

Volume des livraisons nettes résultant de transactions de gré à gré

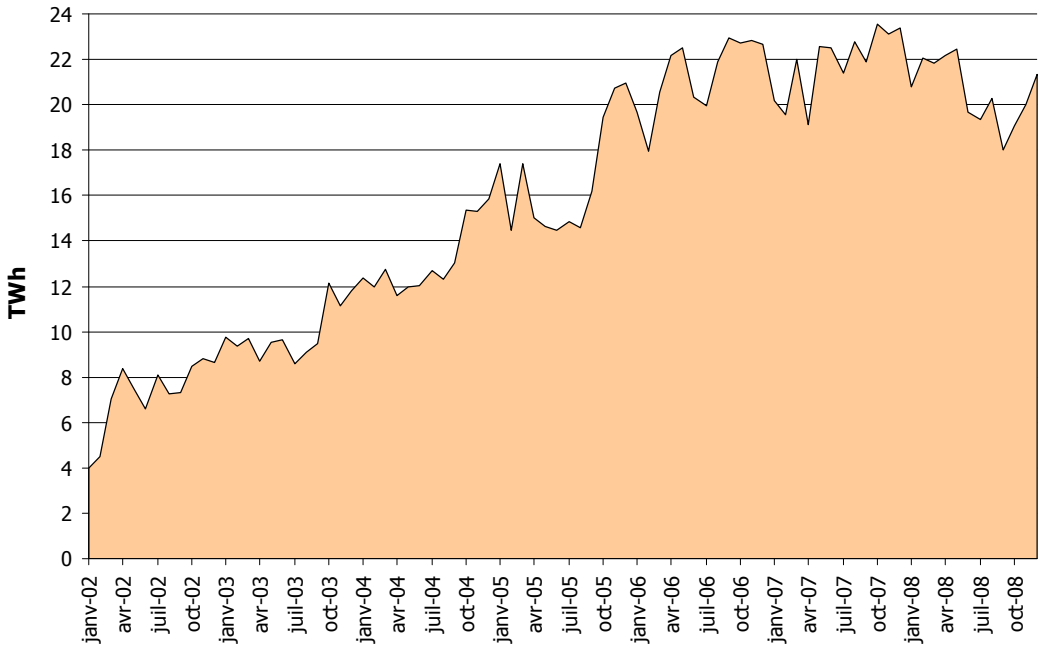

Source : RTE – Analyse : CRE

Le volume des livraisons sur le marché de gré à gré est reparti à la hausse s'élevant à 60,4 TWh au quatrième trimestre 2008. Il a augmenté de 4,9% par rapport au trimestre précédent et a baissé de 13,8% par rapport à la même période l'année précédente. Il a représenté 45% de la consommation nationale au quatrième trimestre 2008, contre 55% au troisième trimestre 2008.

B. Activité sur les marchés organisés et comparaison internationale

Le volume échangé sur Powernext au quatrième trimestre 2008 a augmenté de 19,7% sur le marché *day-ahead* et augmenté de 18,4% sur le marché *futures* par rapport au trimestre précédent. Il a augmenté de 17,7% sur le marché *day-ahead* et diminué de 25,7% sur le marché *futures* par rapport à la même période l'année précédente. Aucun produit *futures* n'a été traité sur EEX France au cours du trimestre.

Volumes moyens mensuels des transactions sur les marchés organisés français
- toutes échéances confondues -

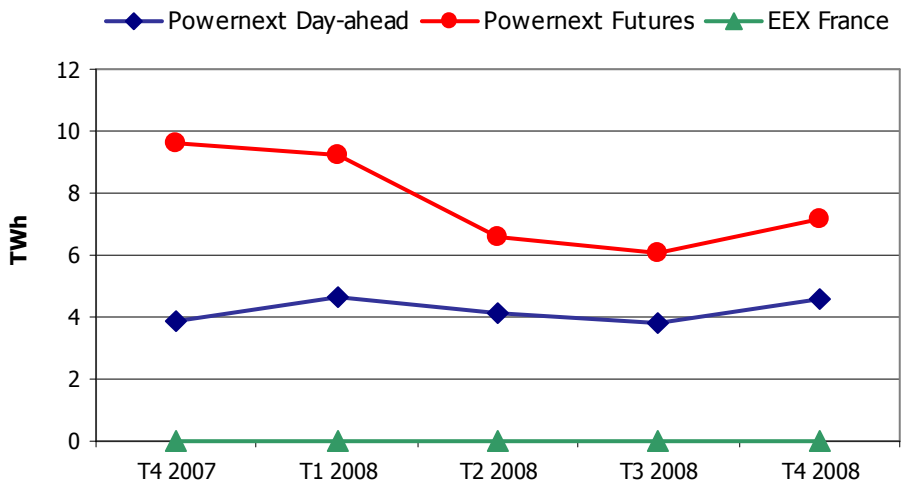

Source : Powernext, EEX

Volumes moyens mensuels des transactions sur les principaux marchés organisés européens
(hors marchés obligatoires ou quasi-obligatoires)
– quatrième trimestre 2008 –

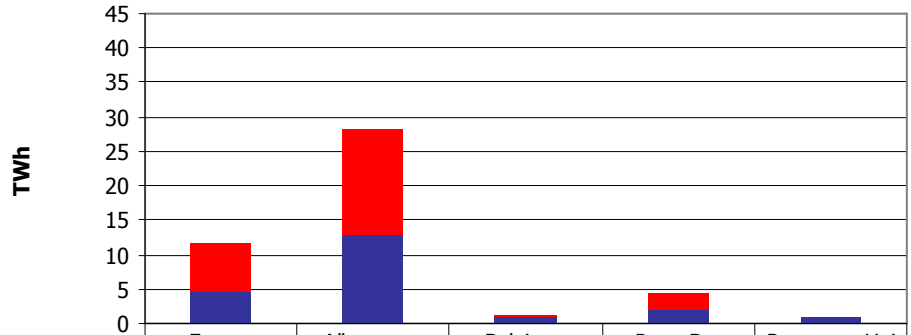

	France Powernext	Allemagne EEX	Belgique Belpex/Endex	Pays-Bas APX/Endex	Royaume-Uni APX UK
Futures	7,2	15,6	0,4	2,2	0,0
Day-ahead	4,6	12,7	0,7	2,1	0,8

Source : Powernext, EEX, Belpex, Endex, APX

3. Prix sur le marché de gros français et comparaison européenne

Les prix des transactions bilatérales sur l'OTC n'étant pas publics, cette section porte sur les bourses de l'électricité uniquement.

A. Prix *day-ahead*

Les prix *day-ahead* en base cotés sur Powernext ont affiché une moyenne de 74,3 €/MWh au quatrième trimestre 2008. Ils ont augmenté de 2,8% par rapport au trimestre précédent et augmenté de 2,2% par rapport à la même période de l'année 2007.

Les prix *day-ahead* en pointe cotés sur Powernext ont affiché une moyenne de 98,4 €/MWh au quatrième trimestre 2008. Ils ont augmenté de 0,7% par rapport au trimestre précédent, et diminué de 9,3% par rapport à la même période de l'année 2007.

Prix *day-ahead* sur Powernext
- moyennes hebdomadaires -

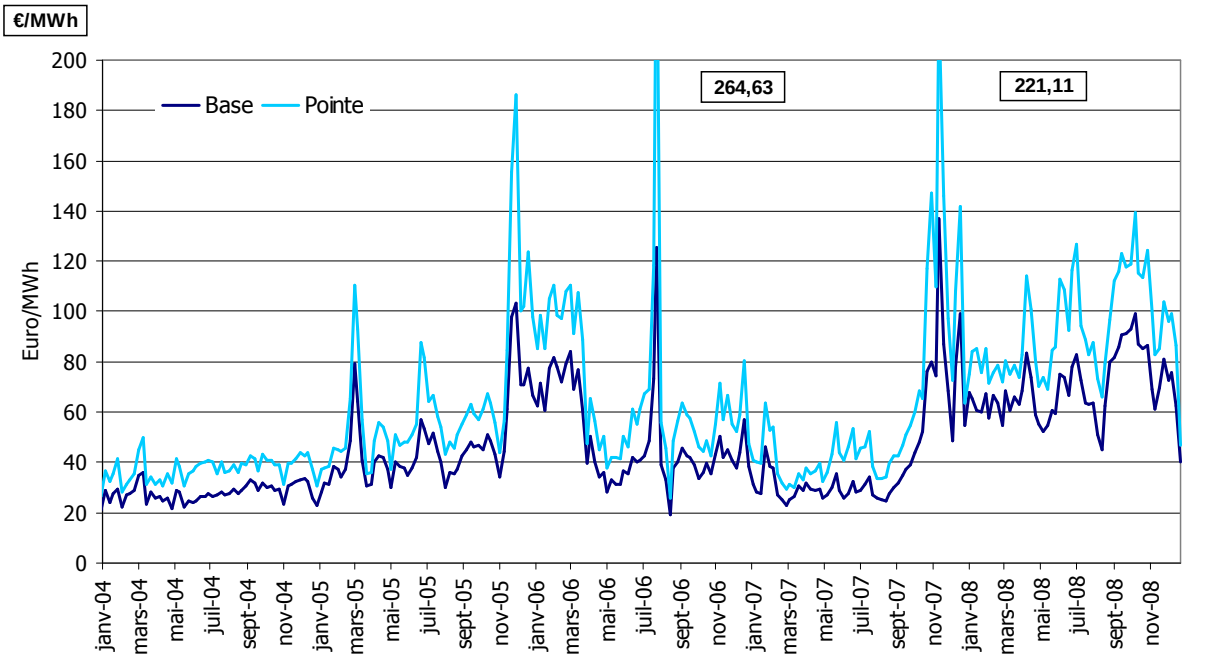

Sources : PWX, EEX – Analyse : CRE

Les prix *day-ahead* français en base du quatrième trimestre 2008 étaient supérieurs en moyenne trimestrielle aux prix des principales bourses européennes, à l'exception des bourses britannique, italienne et suisse.

Prix *day-ahead* Base sur les principaux marchés européens

- moyennes hebdomadaires -

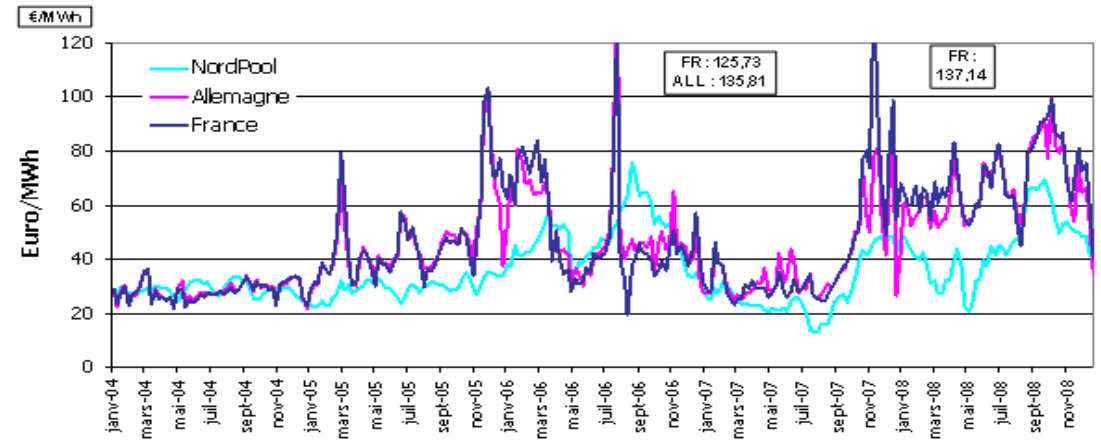

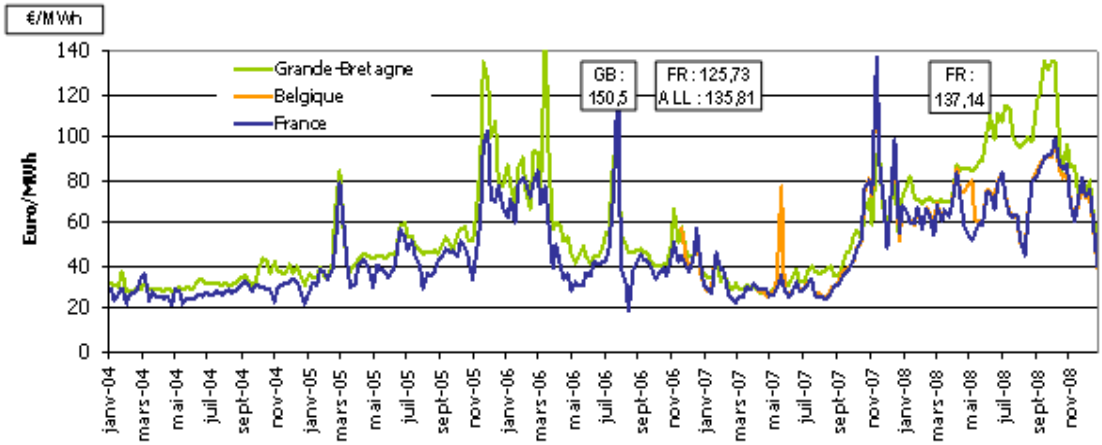

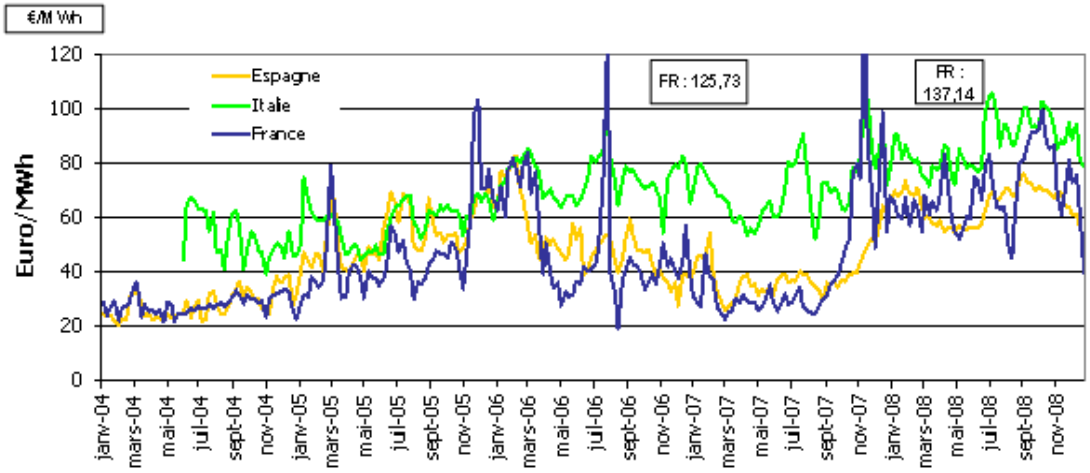

Sources : Powernext, EEX, Belpex, Omel, NordPool, Ipex – Analyse : CRE

B. Prix *futures*

Au 31 décembre 2008, le prix *futures* annuel (Y+1) en base sur Powernext a diminué de 30,9% par rapport au 1er octobre 2008, passant de 86,9 €/MWh à 60 €/MWh.
Comme au trimestre précédent, les prix en France étaient plus élevés qu'en Allemagne. Le différentiel de prix moyen trimestriel entre les deux pays s'est élevé à 5,5 €/MWh en base comme en pointe.

Prix *futures* Y+1 en France et en Allemagne
- prix journaliers -

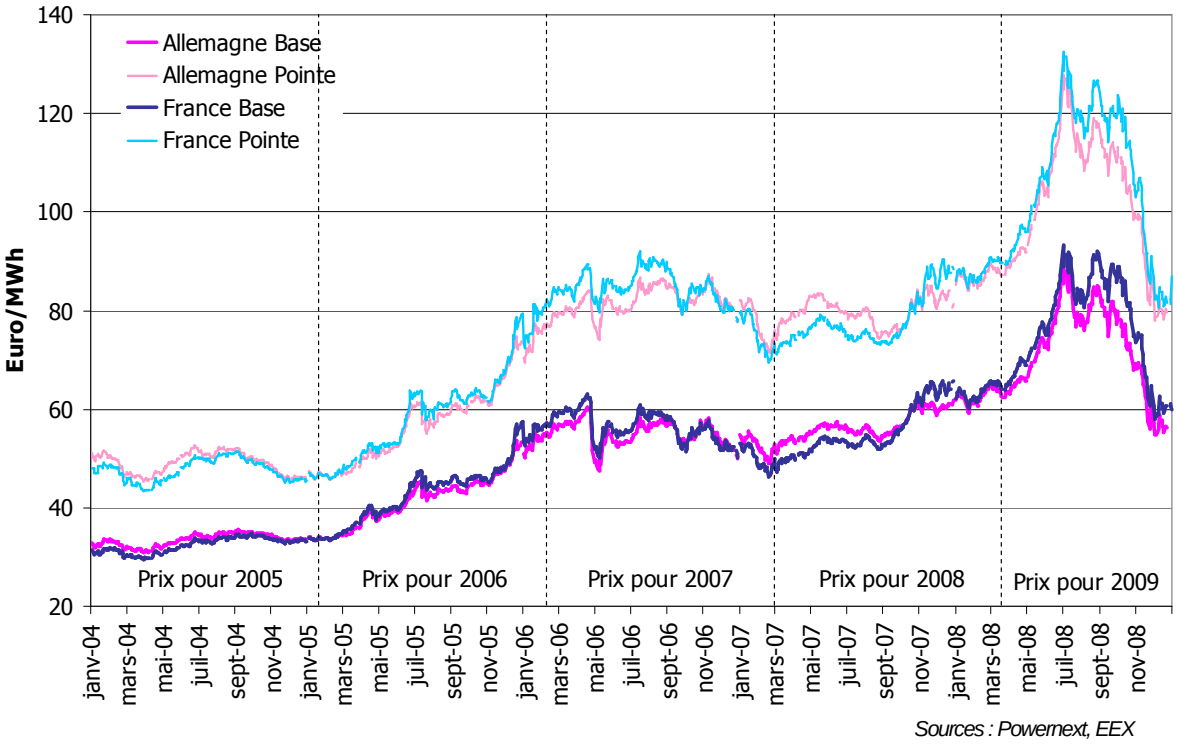

Sources : Powernext, EEX

4. Volumes d'imports/exports

Les importations ont augmenté de 28% au quatrième trimestre 2008 par rapport au trimestre précédent, et diminué de 16% par rapport au même trimestre l'année précédente.

Somme des importations par trimestre

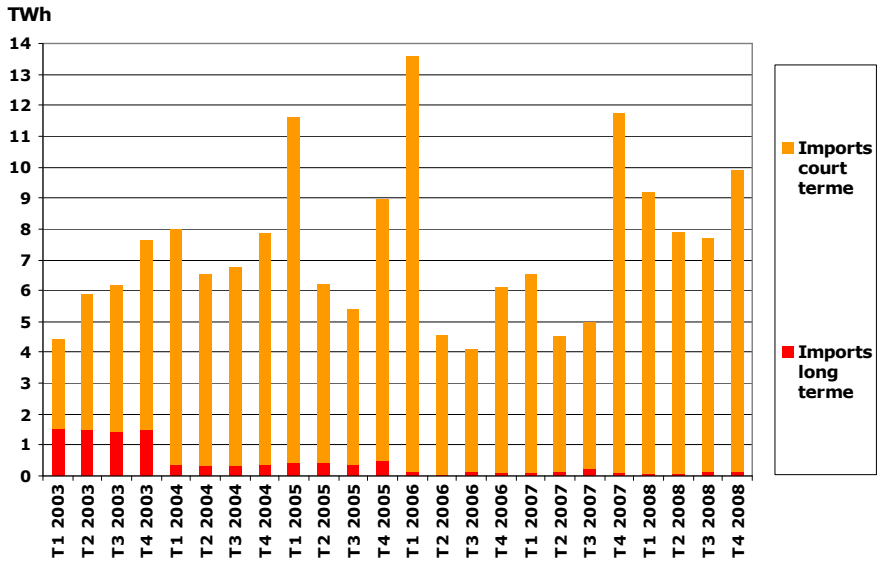

Source : RTE – Analyse : CRE

Les exportations ont diminué de 19% au quatrième trimestre 2008 par rapport au trimestre précédent. Elles ont diminué de 2% par rapport à celles observées pendant la même période l'année précédente.

Somme des exportations par trimestre

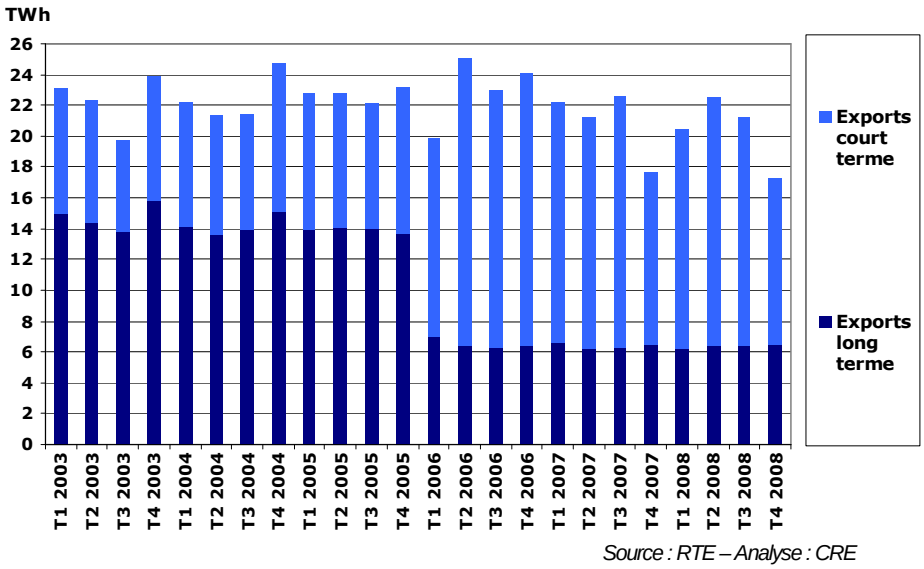

Source : RTE – Analyse : CRE

5. Concentration du marché français de l'électricité

A la fin du quatrième trimestre 2008, 150 responsables d'équilibre sont présents sur le marché de gros français, soit 10 de plus qu'au trimestre précédent. 70 responsables d'équilibre étaient présents sur Powernext *Day-Ahead Auction*, 48 sur Powernext *Day-Ahead Continuous* et *Intraday* et 42 sur Powernext *Futures*. Powernext a accueilli 2 nouveaux membres sur son marché *Day-Ahead Auction,* 4 nouveaux membres sur ses marchés *Day-Ahead Continuous* et *Intraday*, et 1 nouveau membre sur son marché *Futures*.au cours du quatrième trimestre 2008.

A. Concentration des différents segments du marché de gros français

Le graphique suivant donne l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI)[11] pour les différents segments du marché de gros français. L'indice est calculé sur les livraisons nominées auprès de RTE, et non sur les transactions conclues sur le marché pendant la période.
Au quatrième trimestre 2008, les achats sur les marchés OTC et Powernext ainsi que les ventes sur l'OTC sont restés des segments de marché peu concentrés hors groupe EDF. Les ventes sur Powernext hors groupe EDF affichent en revanche un segment de marché concentré. En incluant le groupe EDF, les ventes sur Powernext et, de moindre façon sur l'OTC, représentent également un segment de marché concentré. Enfin les achats sur Powernext en incluant le groupe EDF affichent un niveau de concentration peu élevé au quatrième trimestre 2008.

Indice de concentration HHI – livraisons sur le marché de gros
- quatrième trimestre 2008 -

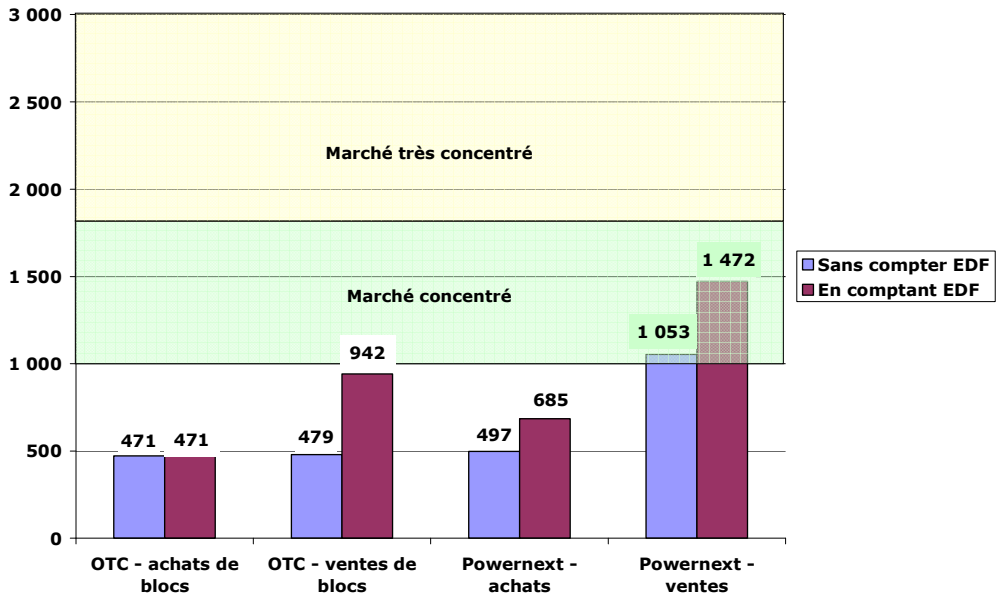

Source : RTE – Analyse : CRE

[11] L'indice HHI est égal à la somme des carrés des parts de marché des intervenants, et mesure la concentration du marché (il est d'autant plus élevé que le marché est concentré). On considère généralement qu'un marché est peu concentré si son HHI est inférieur à 1 000, et très concentré s'il est supérieur à 1 800.
Étant données les spécificités des marchés de l'électricité, cet indice ne doit être utilisé comme un indicateur du degré de concurrence qu'avec précaution. En effet, dans le cas de l'électricité, concentration et concurrence ne sont pas liées de façon aussi directe que sur la plupart des marchés.

B. Concentration des différents segments en amont et en aval du marché de gros français

Les graphiques suivants montrent la concentration des marchés amont (injections) et aval (soutirages).

Parmi les injections, la production est particulièrement concentrée, que le groupe EDF soit pris en compte ou non. Ceci reflète le faible nombre de grands producteurs français. Les autres segments (VPP, importations) apparaissent comme des segments de marché peu concentrés, que le groupe EDF soit pris en compte ou non.

Indice de concentration HHI – injections
- quatrième trimestre 2008 -

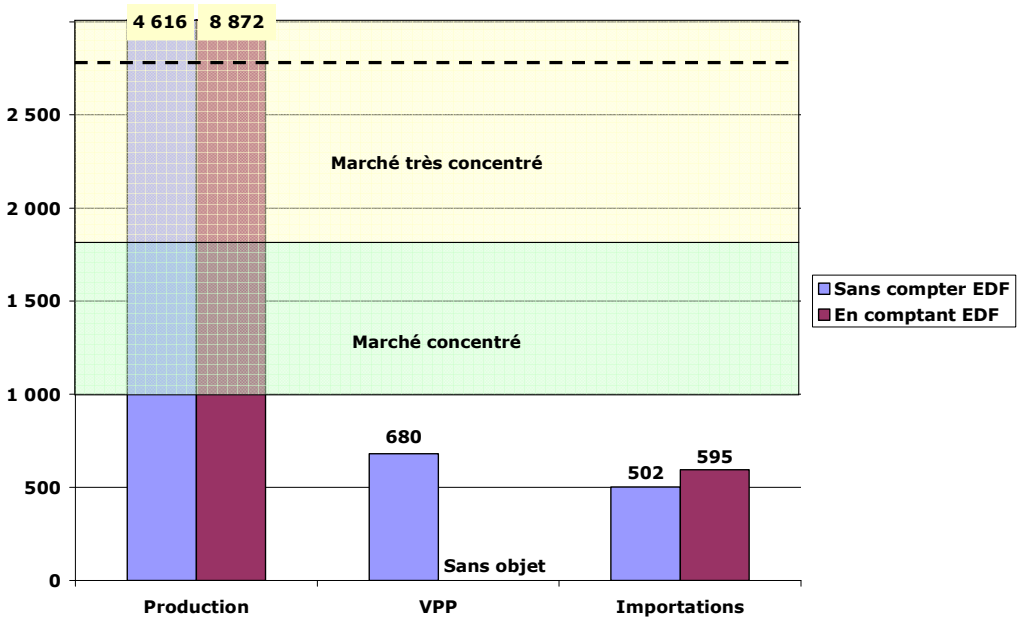

Source : RTE – Analyse : CRE

La vente aux clients finals et les exportations sont quant à elles particulièrement concentrées lorsque le groupe EDF est pris en compte, mais apparaissent comme des segments de marché beaucoup moins concentrés lorsque le groupe EDF n'est pas pris en compte. Le marché des pertes est concentré que le groupe EDF soit pris en compte ou non.

Indice de concentration HHI – soutirages

- quatrième trimestre 2008 -

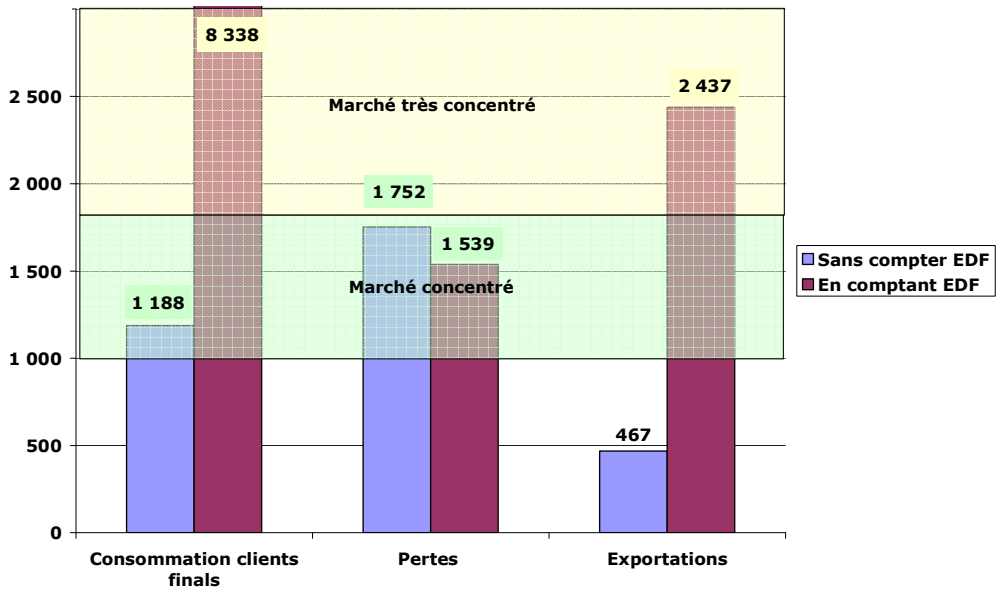

Source : RTE – Analyse : CRE

Le marché du gaz

Le marché de détail du gaz

1. Introduction

L'ouverture du marché français du gaz[12] a connu plusieurs étapes :

- à partir d'août 2000, éligibilité de tous les sites ayant une consommation annuelle de gaz supérieure à 237 GWh et de tous les producteurs d'électricité ou producteurs simultanés d'électricité et de chaleur quel que soit leur niveau de consommation annuelle,
- à partir d'août 2003, éligibilité de tous les sites ayant une consommation annuelle de gaz supérieure à 83 GWh,
- à partir de juillet 2004, éligibilité de toutes les entreprises et collectivités locales,
- à partir de juillet 2007, éligibilité de tous les consommateurs, y compris les résidentiels.

L'ensemble du marché représente, au 31 décembre 2008, 11,5 millions de sites et une consommation annuelle d'environ 524TWh[13].

Les clients peuvent disposer de deux types de contrats :

- les contrats aux tarifs réglementés (proposés uniquement par des fournisseurs historiques)
- les contrats en offre de marché (proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs).

Répartition des contrats de gaz
- schéma illustratif -

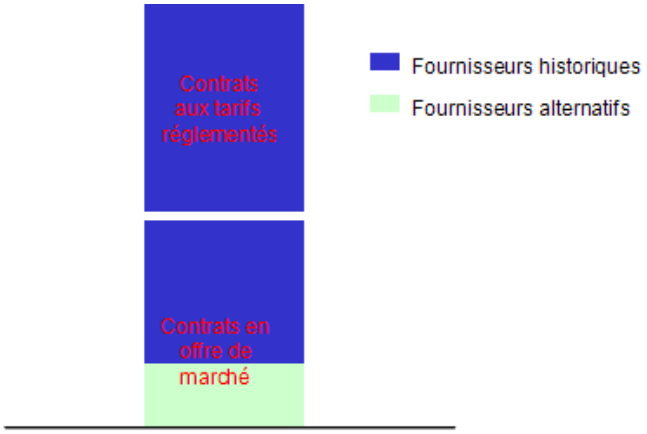

Les principales sources d'information de l'observatoire sont les gestionnaires de réseaux de transport (GRTgaz et TIGF), les 4 principaux gestionnaires de réseaux de distribution (GrDF, Régaz, Réseau gds et Gaz Electricité de Grenoble) et les principaux fournisseurs historiques (GDF Suez, Tegaz, Enerest et Gaz de Bordeaux).

[12] Gaz naturel, hors grisous, gaz industriels et réseaux de GPL.
[13] Dans la suite du document, le périmètre d'étude est limité aux clients raccordés aux principaux réseaux qui représentent 523 TWh de consommation annualisée.

2. Les segments de clientèle et leur poids respectif

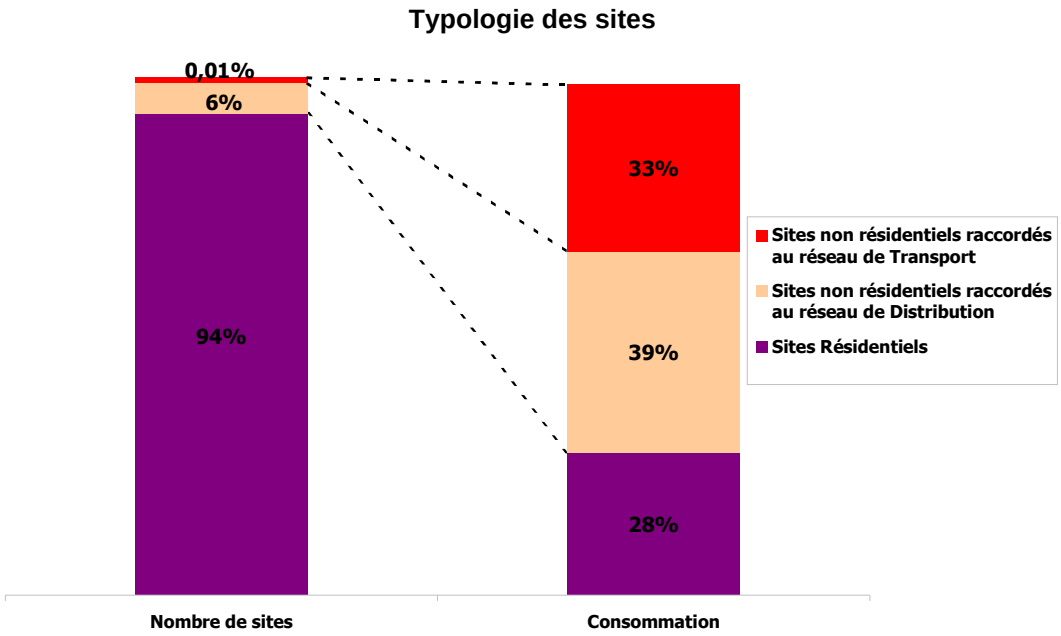

Sources : données 2008, GRT, GRD – Analyse : CRE

Le marché se divise en trois segments *:*

- **Sites non résidentiels transport** : grands sites industriels raccordés au réseau de transport.
- **Sites non résidentiels distribution** : marché de masse des sites non résidentiels et grands sites industriels raccordés au réseau de distribution.
- **Sites résidentiels :** sites de consommation des clients particuliers.

3. Etat des lieux au 31 décembre 2008

A. Tableaux de synthèse du trimestre écoulé

Synthèse en nombre de sites

	Résidentiels		Non résidentiels	
Situation (en nombre de sites)	**Au 31 décembre 2008**	**Au 30 septembre 2008**	**Au 31 décembre 2008**	**Au 30 septembre 2008**
Nombre total de sites	10 800 000	10 800 000	680 000	680 000
• **sites en offre de marché**	**858 000**	**704 000**	**207 000**	**193 000**
• **sites alimentés par les fournisseurs alternatifs**	**416 000**	**310 000**	**96 000**	**90 000**
Parts de marché des fournisseurs alternatifs	**3,9 %**	**2,9 %**	**14 %**	**13,2 %**

Sources : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Synthèse en consommation annualisée

	Résidentiels		Non résidentiels	
Situation (en consommation annualisée)	**Au 31 décembre 2008**	**Au 30 septembre 2008**	**Au 31 décembre 2008**	**Au 30 septembre 2008**
Consommation totale des sites	143 TWh	144 TWh	380 TWh[14]	373 TWh
• **sites en offre de marché**	**10,4 TWh**	**10,2 TWh**	**230 TWh**	**222 TWh**
• **sites alimentés par les fournisseurs alternatifs**	**3,6 TWh**	**2,7 TWh**	**68 TWh**	**69 TWh**
Parts de marché des fournisseurs alternatifs	**2,5 %**	**1,9 %**	**18 %**	**19 %**

Sources : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Note technique : Les données en nombre de sites et consommation annualisée sont arrondies, en revanche les parts de marché des fournisseurs alternatifs sont calculées à partir des données réelles.

Au 31 décembre 2008, le nombre de sites en offre de marché sur l'ensemble du marché français s'élève à 1 065 000, dont 858 0000 sites résidentiels. Sur le segment non résidentiel, la part de marché des fournisseurs alternatifs progresse en nombre de sites mais diminue en volume.

[14] La consommation des sites non résidentiels augmente en volume avec la mise en services de deux nouvelles centrales à cycle combiné gaz au quatrième trimestre.

B. Evolution du nombre de sites en offre de marché

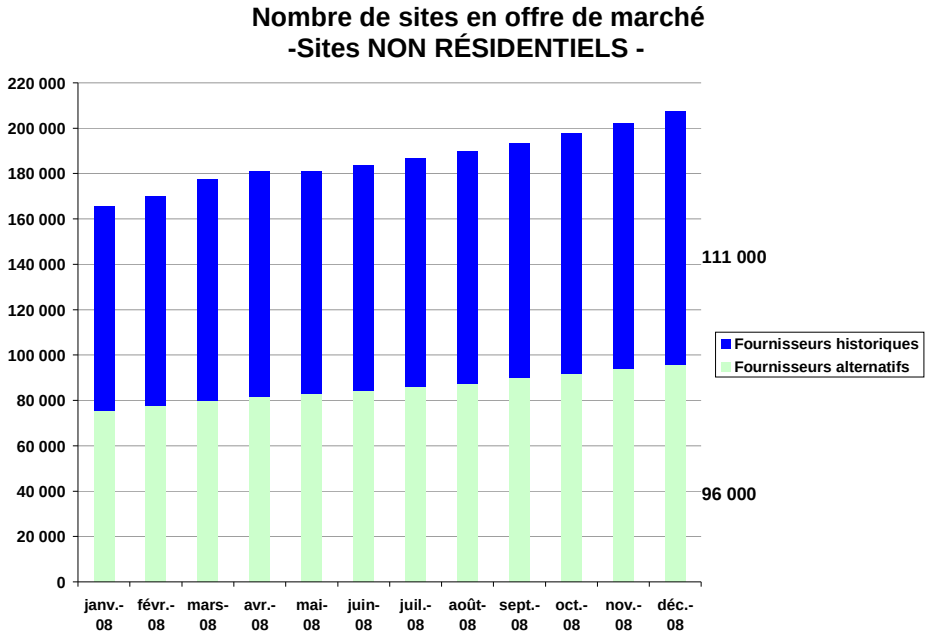

Sources : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

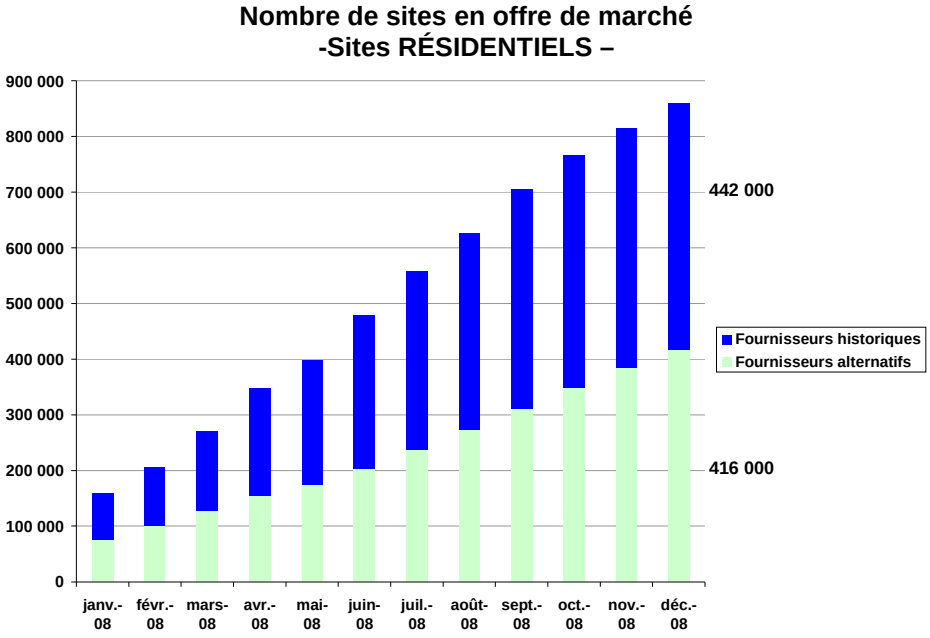

Sources : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Au 31 décembre 2008, 1 065 000 sites ont choisi une offre de marché, dont 512 000 auprès d'un fournisseur alternatif.

C. Parts de marché en nombre de sites au 31 décembre 2008

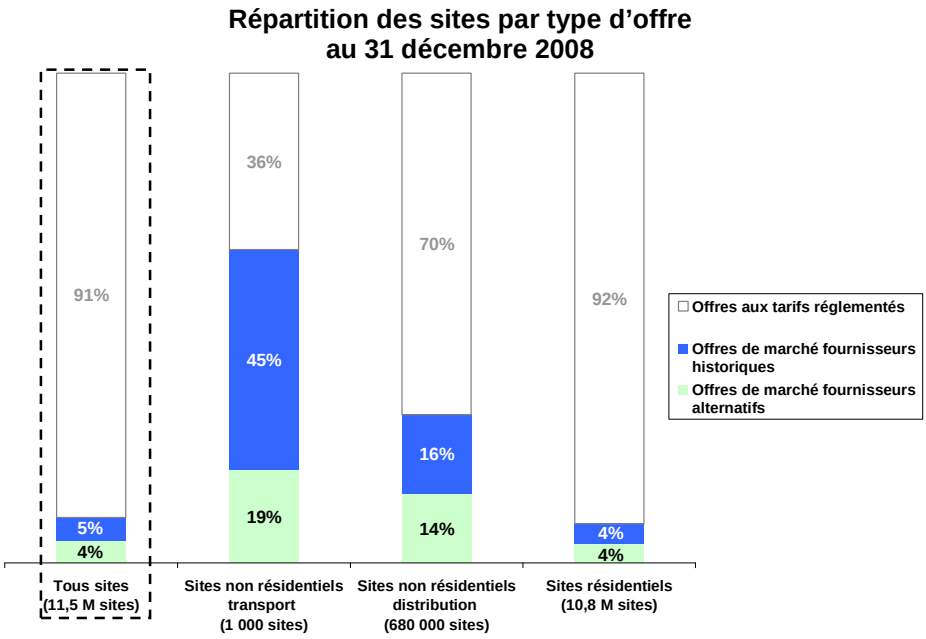

Sources : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

Au 31 décembre 2008, environ 9 % des sites sont en offre de marché. Parmi eux, presque la moitié ont fait le choix d'un fournisseur alternatif.

D. Parts de marché en consommation annualisée au 31 décembre 2008

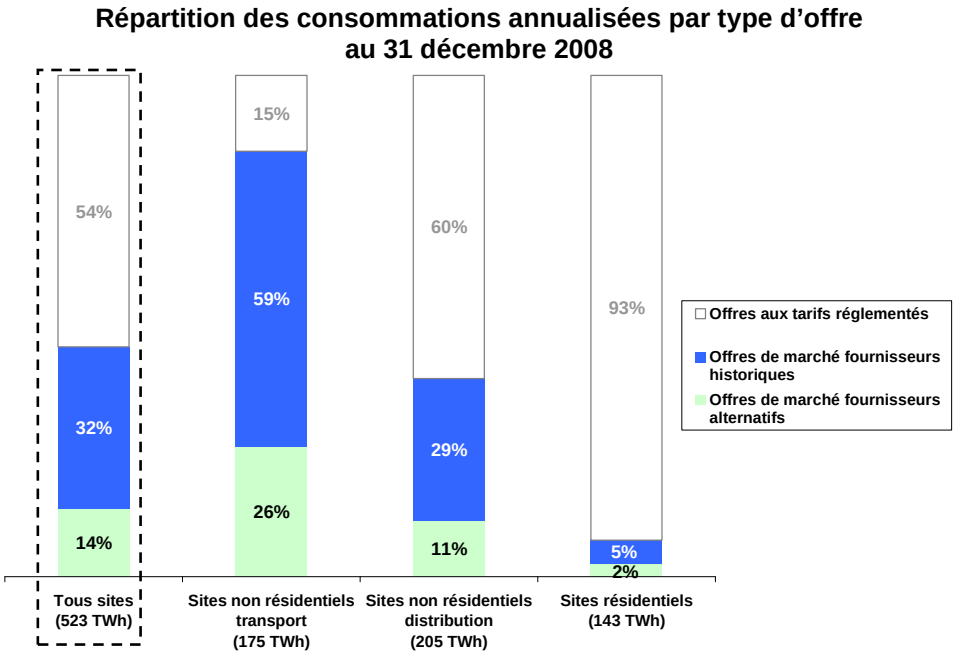

Sources : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

E. Analyse par zone géographique

Parts de marché des fournisseurs alternatifs par zone d'équilibrage[15] au 31 décembre 2008

- en nombre de sites -

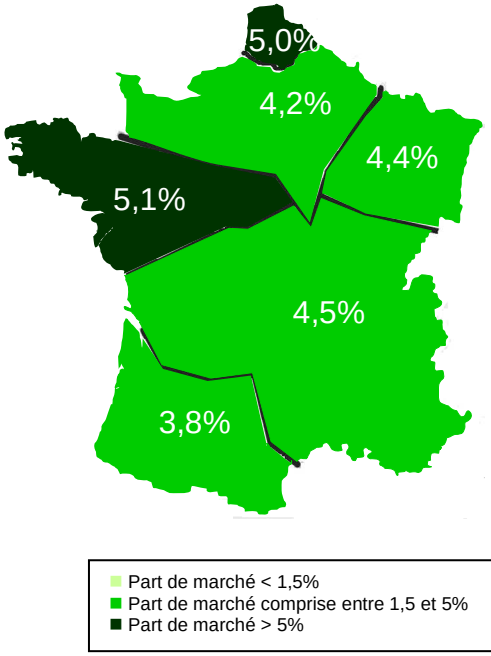

- en consommation annualisée-

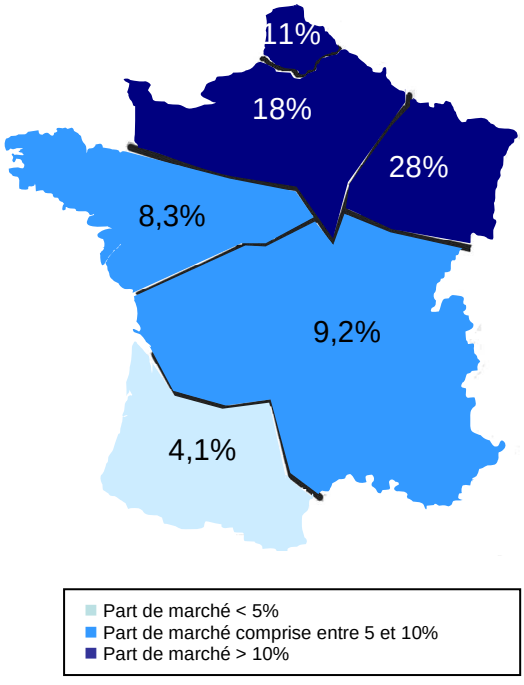

Sources : GRT, GRD – Analyse : CRE

Exemple de lecture : au 31 décembre 2008, dans la zone Sud Ouest, 3,8 % des sites et 4,1% de la consommation sont chez un fournisseur alternatif.

[15] Voir glossaire en fin de document pour la définition des zones d'équilibrage.

F. Fournisseurs de gaz naturel actifs au 31 décembre 2008

Liste des fournisseurs nationaux déclarés auprès de la CRE[16] et actifs au 31 décembre 2008

Fournisseur, Marque(s) commerciale(s)[16]		Sites non résidentiels transport	Sites non résidentiels distribution	Sites résidentiels
Fournisseurs alternatifs[17] de gaz naturel				
Altergaz	ALTERGAZ Naturellement économique	●	●	●
EDF	EDF / EDF bleu ciel	●	●	●
ENI S.p.A succursale France	Eni	●	●	
	Eni Distrigas	●	●	
E.ON Energie	e·on Énergie	●	●	
Gas Natural	gasNatural Commercialisation	●	●	
Gaz de Paris	GazdeParis		●	
Gazprom Marketing & Trading Ltd	GAZPROM MARKETING & TRADING	●		
Iberdrola	IBERDROLA	●		
Poweo	POWEO	●	●	●
Soteg	SOTEG	●		

[16] Nom et marque(s) commerciale(s) des fournisseurs actualisés au 19 février 2009 à partir du moteur de recherche des fournisseurs par code postal.

Wingas GmbH & Co. KG	WINGAS	●		
Fournisseurs historiques[17] de gaz naturel				
GDF Suez	Gaz de France Provalys / Gaz de France Dolcevita	●	●	●
Tégaz	TEGAS Votre gaz à la source	●	●	

Sources : GRT, GRD, énergie-info, CRE – Analyse : CRE

La table recense les fournisseurs qui, au dernier du trimestre de l'observatoire et pour chaque segment de clientèle :

- sont inscrits dans le moteur de recherche des fournisseurs par code postal, en ligne sur le site www.energie-info.fr[18] ;
- sont nationaux, c'est-à-dire qu'ils ont déclaré proposer des offres dans au moins 90 % des communes Françaises raccordées au réseau de gaz naturel[19] ;
- sont actifs, c'est-à-dire qu'ils sont expéditeurs et fournissent au moins un client du segment considéré.

Les fournisseurs qui n'ont pas souhaité s'inscrire sur le moteur de recherche des fournisseurs par code postal ou qui n'ont pas déclaré desservir plus de 90% des communes ne sont pas cités.

Au 31 décembre 2008, environ 30 fournisseurs non nationaux sont actifs sur le territoire : 22 fournisseurs historiques (entreprises locales de distribution[20]) et plusieurs fournisseurs alternatifs. Ces fournisseurs présents localement ou régionalement sur le territoire proposent des offres à un ou plusieurs segments de clientèle.

[17] Voir le glossaire pour la définition d'un fournisseur alternatif et d'un fournisseur historique.
[18] Mis en ligne en septembre 2008, le moteur de recherche est construit à partir des renseignements donnés volontairement par les fournisseurs. Le site internet energie-info.fr est développé par la CRE et le médiateur national de l'énergie, en collaboration avec la DGCCRF et la DGEC.
[19] Lors de l'inscription d'un fournisseur dans le moteur de recherche, le fournisseur doit indiquer pour chaque segment de clientèle les communes pour lesquelles il propose ses offres.
Cette condition de déploiement géographique n'est pas appliquée pour les fournisseurs de sites non résidentiels transport.
[20] Voir le glossaire pour la définition d'une entreprise locale de distribution.

4. Analyse en dynamique : 4ème trimestre 2008

A. Tableau de synthèse du trimestre écoulé

Les ventes brutes mensuelles d'un fournisseur correspondent au nombre de sites ayant conclu un contrat au cours du mois considéré à l'occasion d'une mise en service ou d'un changement de fournisseur. Les ventes brutes, en offre de marché ou au tarif réglementé, mesurent l'efficacité commerciale du fournisseur en termes d'acquisition de nouveaux sites.

	Résidentiels		Non résidentiels	
AU COURS DU TRIMESTRE (en nombre de sites)	**T4 2008**	**T3 2008**	**T4 2008**	**T3 2008**
Ventes brutes totales	378 000	413 000	27 000	29 000
• **ventes brutes des fournisseurs alternatifs**	**132 000**	**120 000**	**11 000**	**9 000**
Parts de marché des fournisseurs alternatifs sur les ventes brutes du segment	**35 %**	**29 %**	**41 %**	**30 %**

Sources : GRT, GRD – Analyse : CRE

Note technique : Les données de ventes brutes sont arrondies, en revanche les parts de marché des fournisseurs alternatifs sont calculées à partir des données réelles.

B. Ventes brutes des trimestres écoulés

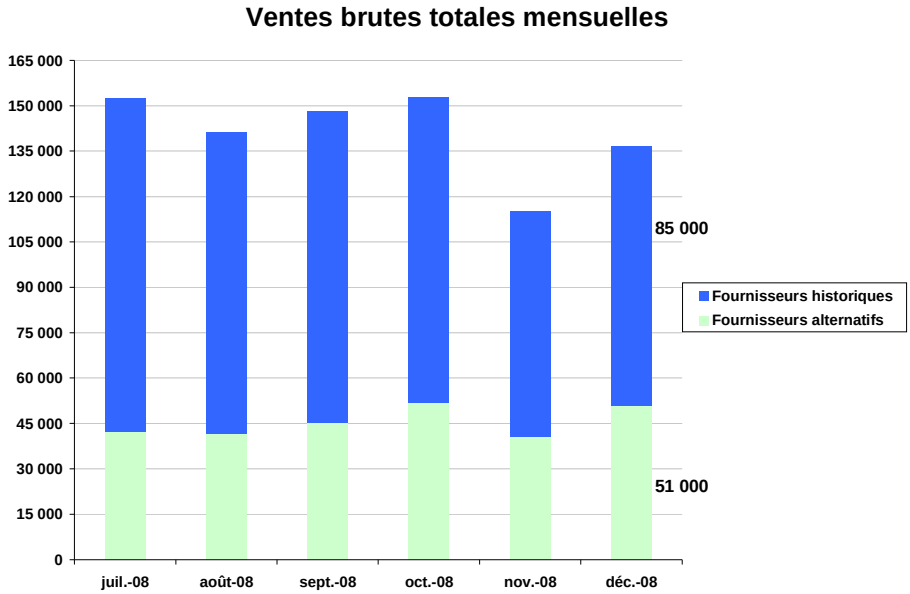

Sources : GRT, GRD – Analyse : CRE

Répartition des ventes brutes par type de fournisseur au cours du 4ème trimestre 2008

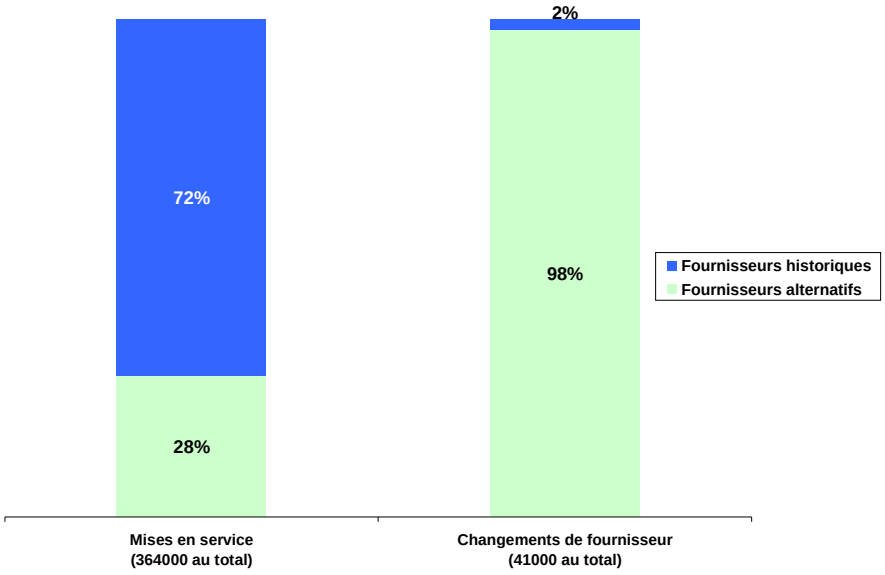

Sources : GRT, GRD – Analyse : CRE

Exemple de lecture : au cours du 4ème trimestre 2008, les fournisseurs alternatifs ont réalisé 28% des 364 000 mises en service effectuées.

1. La formation des prix du gaz et les marchés du gaz en Europe

Les approvisionnements en gaz de l'Europe restent largement dominés par les contrats de long terme (15 à 25 ans) avec indexation sur les prix pétroliers conclus entre les opérateurs historiques, principaux importateurs, et les compagnies de production des pays exportateurs extérieurs à l'Union européenne (Gazprom pour la Russie, Sonatrach pour l'Algérie et Statoil pour la Norvège) ou non (Gas Terra au Pays-Bas). Les importations depuis d'autres pays, dont le Nigeria, l'Egypte et le Qatar, essentiellement sous forme de GNL, sont également en fort développement. En 2007, les importations nettes de la France ont été de 480 TWh. Ses principaux fournisseurs étaient la Norvège (32%), les Pays-Bas (19%), l'Algérie (18%) et la Russie (14%)[21].

Les marchés de gros sont en fort développement, le NBP (Grande-Bretagne) étant toutefois le seul sur lequel les volumes échangés soient significatifs. De par sa liquidité et les deux gazoducs reliant le marché britannique au continent (Interconnector et BBL), le NBP influence très fortement les hubs continentaux, les deux principaux étant Zeebrugge (Belgique) et le TTF (Pays-Bas). D'autres places de marché sont en cours de développement en Europe, mais leur montée en puissance est freinée par les obstacles qui subsistent au transit de gaz au sein de l'Union.

A la fin du 4ème trimestre 2008, les prix des contrats d'importation de long terme se situaient au dessus des prix *day ahead* alors qu'ils étaient au même niveau à la fin du 3ème trimestre.

A. Comparaison des prix des contrats à long terme et des prix *day ahead* et *forward* UK NBP

Stables depuis avril 2006, les prix des contrats à long terme de gaz augmentent progressivement depuis le second trimestre 2008. Au 4ème trimestre 2008, ces prix ont continué leur progression (+ 4,5%) pour se stabiliser à un niveau jamais observé auparavant. Fin décembre 2008, les prix de trois contrats à long terme pertinents pour l'approvisionnement français en gaz s'élevaient respectivement à :

- 29,22 €/MWh pour le gaz russe entrée Allemagne (Waidhaus),
- 30,79 €/MWh pour le GNL algérien entrée Montoir,
- 31,63 €/MWh pour le gaz norvégien entrée Allemagne (Emden).

[21] Source : Observatoire de l'Energie, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT).

Prix des contrats à long terme et des *day ahead* et *forward Y+1* au NBP

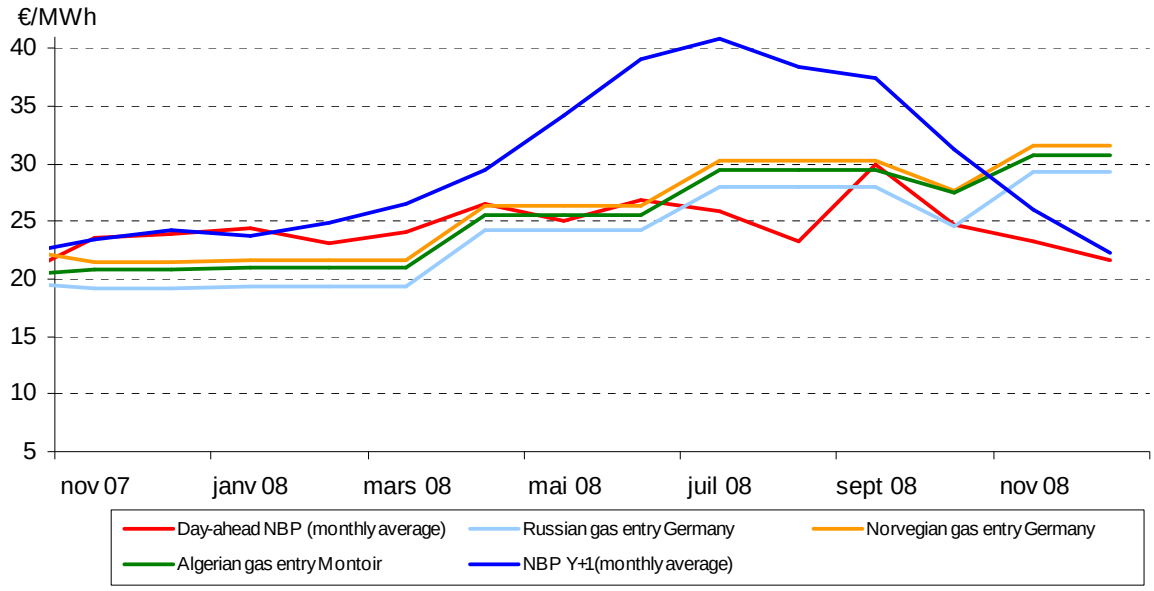

Sources : Icis Heren pour les prix des contrats à long terme et Argus pour les prix day ahead et forward

Cette stabilisation à des niveaux très élevés intervient dans un contexte de baisse des prix pétroliers après une très forte hausse– le Brent était passé de plus de 90 $/bbl en décembre 2007 à 140 $/bbl fin juin, avant de retomber à 60 $/bbl fin septembre 2008. Les formules d'indexation sur les prix des produits pétroliers, qui prévoient des délais d'adaptation compris entre 3 et 6 mois et une adaptation des prix à certains intervalles expliquent que les prix des contrats à long terme aient commencé à augmenter au second trimestre 2008 uniquement et qu'ils n'aient pas encore diminué.
En moyenne mensuelle, les prix *day ahead* sur le NBP ont fortement diminué et finissent au même niveau que début 2008, autour de 22 €/MWh. Les prix à terme à un an (forward Y+1) ont continué à fortement diminuer, passant 37,5 €/MWh en septembre 2008 à 22,2 €/MWh en décembre 2008.

B. Prix sur les trois principaux marchés *day ahead* européens

Les fortes fluctuations des prix *day-ahead* du 3ème trimestre 2008 se sont atténuées à la fin du 4ème semestre. Ainsi, après avoir très fortement fluctué, entre 30 et 16 €/MWh, entre début octobre et mi-novembre 2008, les prix *day-ahead* sur les trois principaux marchés européens se sont relativement stabilisés entre 20 et 25 €/MWh à la fin du 4ème trimestre 2008.

Prix *day ahead* sur les trois principaux marchés de gros européens

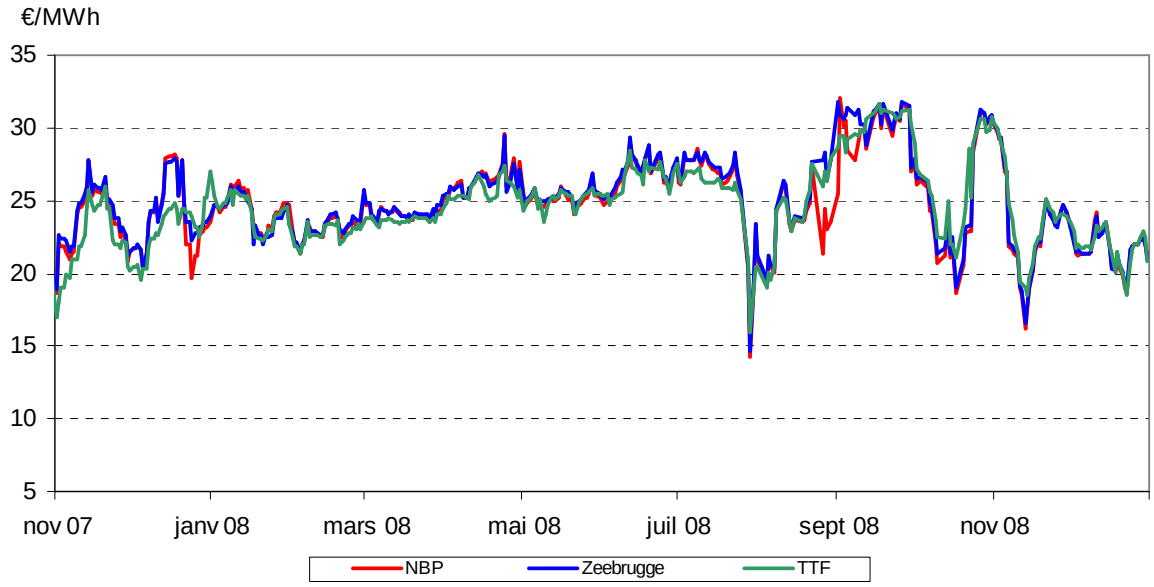

Source : Argus

2. Activité sur le marché de gros français

A. Activité sur le marché de gré à gré

Malgré la mis en place d'un marché organisé en France, l'essentiel du commerce de gros du gaz s'effectue sur le mode du gré à gré (OTC), au travers de transactions directes ou via des intermédiaires (sociétés de courtage et plates-formes de trading). Le volume des transactions sur l'OTC n'est pas public.

Les livraisons résultant de ces transactions se réalisent aux Points d'Echange de Gaz (PEG), points virtuels permettant l'échange de gaz au niveau de chaque zone tarifaire. Les livraisons observées sur les PEG résultent :

- des transactions OTC conclues entre fournisseurs ;
- des transactions boursières conclues entre fournisseurs ;
- des livraisons correspondant aux programmes de cession temporaire de gaz (*Gas Release*) ;
- de l'approvisionnement en gaz des opérateurs de réseau pour leurs besoins propres.

Le graphique suivant montre les nominations journalières des acteurs auprès des GRT. Il ne s'agit pas du volume des transactions observées sur la période, mais des livraisons nettes physiques entres acteurs.

Volume des livraisons nettes de gaz sur le marché de gros français

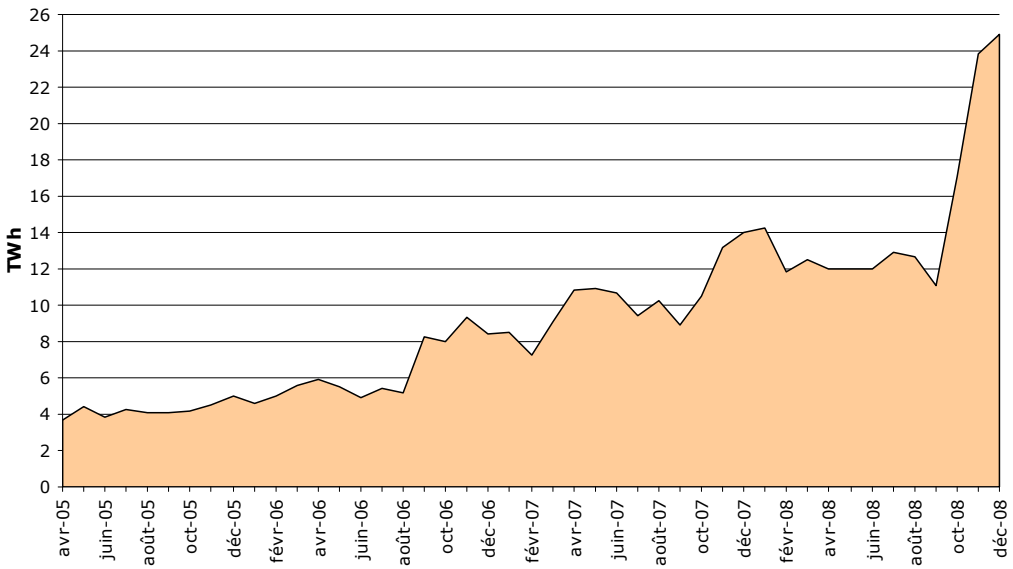

Source : GRT – Analyse : CRE

NB : sur ce graphique figurent tous les échanges de gaz entre fournisseurs, y compris les livraisons correspondant au programme de cession temporaire de gaz (gas release) et l'approvisionnement en gaz des opérateurs de réseau.

Au quatrième trimestre 2008, le volume des livraisons nettes de gaz résultant de transactions sur le marché de gré à gré ou organisé a fortement augmenté : + 79% par rapport au trimestre précédent. Il s'inscrit en hausse de 79% par rapport à la même période de l'année précédente. Au cours du dernier trimestre, 65,8 TWh de gaz ont ainsi été livrés aux PEG.

B. Activité sur les marchés organisés et comparaison internationale

Le nombre de transactions conclues sur le marché organisé *Powernext Gas Spot* en France au quatrième trimestre 2008 s'élève à 790 transactions, représentant 1 039 GWh.

Volume mensuels des transactions sur les marchés organisés français depuis leur création
- toutes échéances confondues-

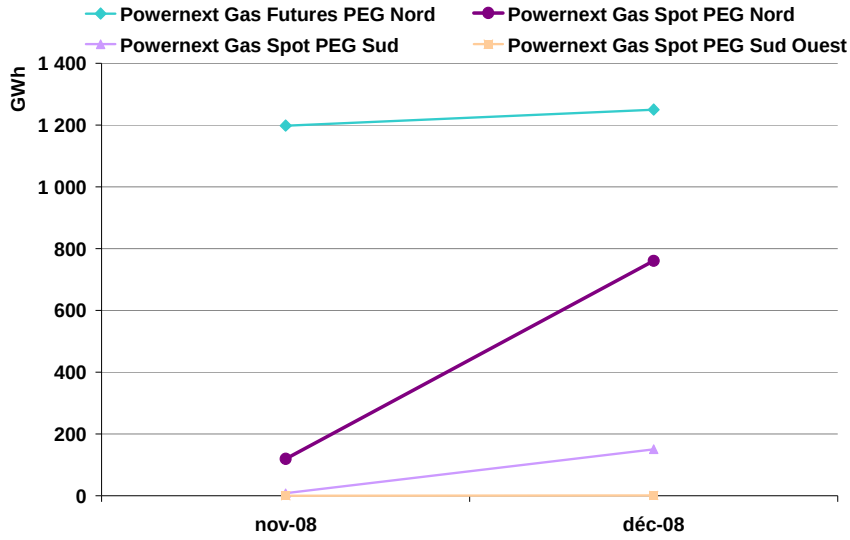

Source : Powernext – Analyse : CRE

Activité sur les principaux marchés organisés européens
– Volume mensuel moyen au quatrième trimestre 2008 –

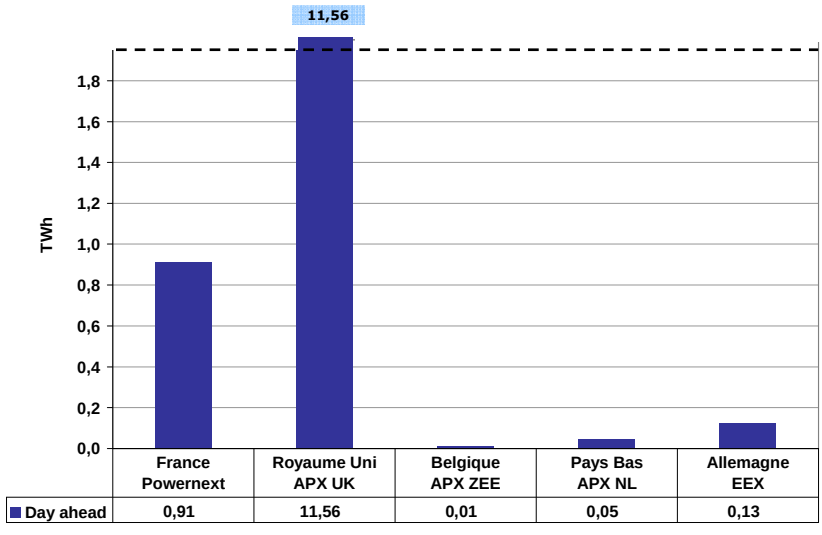

	France Powernext	Royaume Uni APX UK	Belgique APX ZEE	Pays Bas APX NL	Allemagne EEX
Day ahead	0,91	11,56	0,01	0,05	0,13

Sources : Powernext, APX, EEX — Analyse : CRE

Note: Pour la France les données sont calculées sur le mois de décembre uniquement.

3. Prix *day-ahead* sur le marché de gros français et comparaison européenne

Les prix des transactions bilatérales sur l'OTC n'étant pas publics, les prix utilisés dans cette section sont les prix de référence publiés dans la presse spécialisée ou les références de prix déterminées sur les bourses du gaz.

Entre le lancement la plateforme en novembre 2008 et le 31 décembre 2008, les prix *day-ahead* cotés sur Powernext ont affiché une moyenne de 23,5 €/MWh sur le PEG Nord, 23,8 €/MWh sur le PEG Sud et 22,8 €/MWh (un jour de cotations uniquement) sur le PEG Sud Ouest.

Les prix *day-ahead* français du quatrième trimestre 2008 étaient supérieurs en moyenne trimestrielle aux prix des principaux hubs européens.

Prix *day-ahead* sur les principaux hubs européens
- moyenne hebdomadaire -

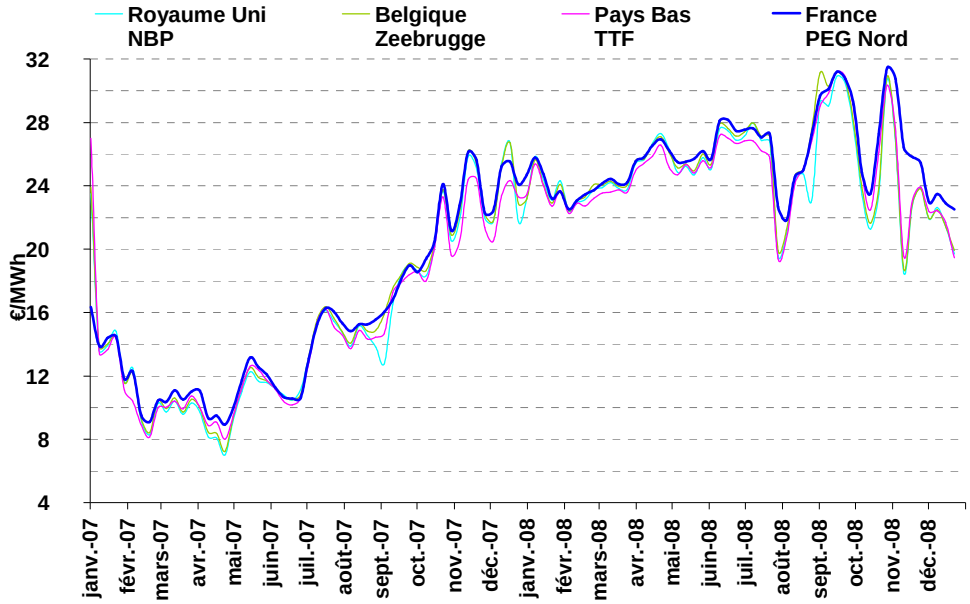

Sources : Argus, Powernext – Analyse : CRE

4. Concentration du marché français du gaz

A la fin du quatrième trimestre 2008, 39 acteurs sont présents sur le marché de gros français, soit 4 de plus qu'au trimestre précédent. 8 acteurs étaient présents sur Powernext *Gas Spot* et sur Powernext *Gas Futures*.

A. Concentration aux PEGs

Le graphique suivant donne l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI)[22] pour les différents segments du marché de gros français. L'indice est calculé sur les enlèvements et livraisons nominés auprès de GRTGaz ou TIGF, et non sur les transactions conclues sur le marché pendant la période.
Au quatrième trimestre 2008, il existe de fortes disparités sur le segment des achats/ventes aux PEGs.

Indice de concentration HHI – Ventes aux PEG
- quatrième trimestre 2008 -

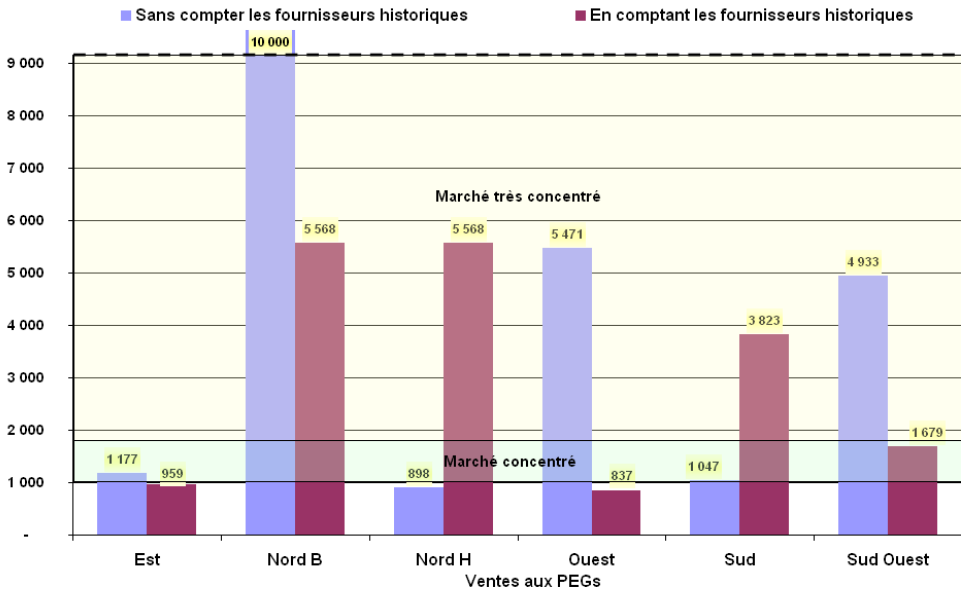

Sources : GRTgaz, TIGF – Analyse : CRE

[22] L'indice HHI est égal à la somme des carrés des parts de marché des intervenants, et mesure la concentration du marché (il est d'autant plus élevé que le marché est concentré). On considère généralement qu'un marché est peu concentré si son HHI est inférieur à 1 000, et très concentré s'il est supérieur à 1 800.

Indice de concentration HHI – Achats aux PEG

- quatrième trimestre 2008 -

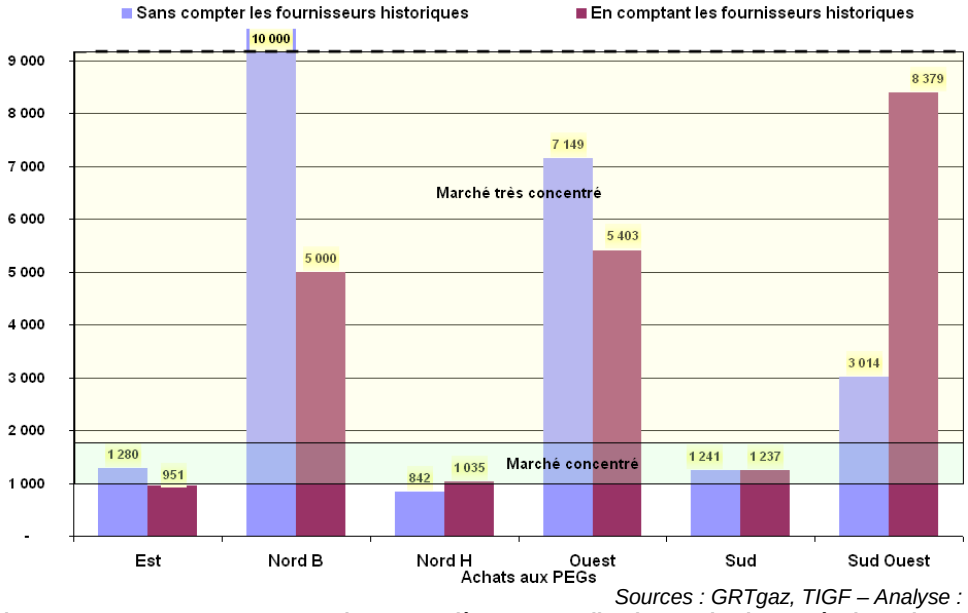

Sources : GRTgaz, TIGF – Analyse : CRE

Note : les achats ventes aux PEGs correspondent aux enlèvements et livraisons physiques résultant des transactions réalisées aux Points d'Echange de Gaz (PEG). Les données PEG Sud Ouest de décembre 2008 ne sont pas inclues.

B. Concentration aux interconnexions

Les graphiques suivants montrent la concentration des importations (livraisons sur le réseau de transport aux points d'interconnexion) et des exportations (enlèvement depuis le réseau français aux points d'interconnexion).

Les importations sont peu concentrées lorsque les fournisseurs historiques ne sont pas pris en compte.
A l'inverse, les exportations sont très concentrées que les fournisseurs historiques soient pris en compte ou non.

Indice de concentration HHI – importations/exportations

- quatrième trimestre 2008 -

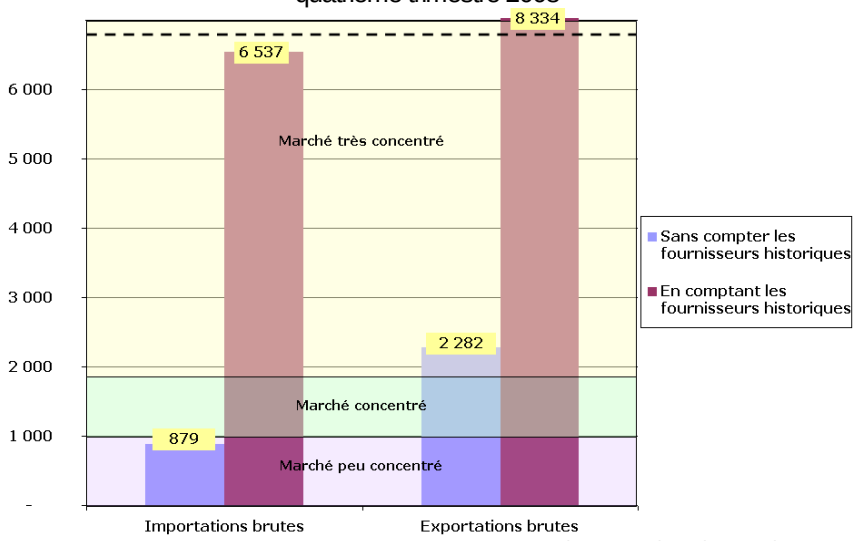

Sources: GRTGaz, TIGF – Analyse : CRE

Glossaire commun de l'observatoire des marchés de l'électricité et du gaz

Entreprise Locale de Distribution (ELD) : distributeur non nationalisé qui assure la distribution de gaz ou d'électricité sur un territoire déterminé.

Livraison sur le marché de gros : déclaration journalière d'un acteur, auprès d'un Gestionnaire de Réseau de Transport, des échanges de gaz ou d'électricité devant avoir lieu le lendemain avec chacune de ses contreparties. Chaque livraison peut résulter d'une ou plusieurs transactions préalablement conclues sur le marché de gros.

Mise en service : cas d'un client s'installant sur un site. Deux cas sont possibles :

- **Mise en service sur un nouveau site** : le client arrive sur un site nouvellement construit, auquel cas une pose du compteur puis une mise en service de l'installation doivent être opérées. Par exemple, un mécanicien s'installe dans un garage nouvellement construit.
- **Mise en service sur un site existant** : le client arrive sur un site suite au départ d'un autre client, auquel cas la pose du compteur a déjà été effectuée. La mise en service doit être ensuite opérée afin que le client nouvellement arrivé puisse être alimenté en énergie.

Nombre de sites : par convention, les données pour un mois M (ou un trimestre T) incluent :

- les mises en service réalisées au cours du mois M (du trimestre T)
- les changements de fournisseurs réalisés au cours du mois M (du trimestre T).

Les données en nombre de sites sont arrondies, en revanche les parts de marché des fournisseurs alternatifs sont calculées à partir des données réelles.

Produit *forward :* contrat standard passé pour livraison d'une quantité donnée à un prix donné sur une échéance donnée (marché de gré à gré).

Produit *future* : contrat standard passé pour livraison d'une quantité donnée à un prix donné sur une échéance donnée (marchés organisés).
Les échéances proposées varient selon les marchés organisés (semaine, semestre, trimestre, mois, année). L'échéance Y+1 correspond à l'année calendaire suivant l'année en cours.

Produit *day ahead* : contrat passé la veille pour livraison le lendemain.

Site : lieu de consommation de gaz ou d'électricité d'un même client. Un site peut comprendre plusieurs points de livraison (compteurs). Plusieurs sites peuvent dépendre d'un même client.

Site en offre de marché : site ayant signé un contrat hors tarifs réglementés avec son fournisseur historique ou un fournisseur alternatif.

Transaction sur le marché de gros : conclusion d'un contrat entre deux acteurs du marché de gros portant sur la livraison de gaz ou d'électricité sur une période déterminée à un prix donné. Le nombre de transactions sur un marché de gros traduit son niveau d'activité, ou liquidité.

Ventes brutes mensuelles : Les ventes brutes d'un fournisseur sont égales à la somme :

- du nombre de sites mis en service (en offre de marché ou au tarif réglementé)
- du nombre de sites ayant choisi ce fournisseur à l'occasion d'un changement de fournisseur

Glossaire propre à l'observatoire du marché de l'électricité

Fournisseur historique : les fournisseurs historiques regroupent EDF et les Entreprises Locales de Distribution (ELD) ainsi que les filiales qu'ils contrôlent. Un fournisseur historique n'est pas considéré comme un fournisseur alternatif en dehors de sa zone de desserte historique.

Fournisseur alternatif : les fournisseurs alternatifs regroupent les fournisseurs qui ne sont pas des fournisseurs historiques.
Les entreprises dont l'activité est suivie à travers l'observatoire sont :

- des responsables d'équilibre si les sites alimentés sont en contrat d'accès au réseau,
- des fournisseurs si les sites alimentés sont en contrat unique.

Nombre de sites : pour le dénombrement des sites, les sites ayant plusieurs fournisseurs sont affectés au portefeuille de leur fournisseur principal (Responsable d'Equilibre pour les clients en CARD et CART).

Principales bourses électriques en Europe (électricité) :

- **PWX :** bourse française Powernext, non obligatoire (www.powernext.fr).
- **EEX :** bourse allemande European Energy Exchange, non obligatoire (www.eex.de).
- **APX :** bourse néerlandaise Amsterdam Power Exchange, obligatoire pour les imports et les exports aux Pays-Bas (www.apx.nl).
- **Omel :** pool espagnol, quasi obligatoire (www.omel.es).
- **NordPool :** bourse scandinave, non obligatoire (une des bourses électriques les plus anciennes d'Europe, www.nordpool.no).

Produits de gros :

- **Day ahead :** contrat passé la veille pour livraison le lendemain
- **Future :** contrat standard passé pour livraison d'une quantité donnée à un prix donné sur une échéance donnée, nécessitant le versement d'une prime et d'un dépôt de garantie. Les échéances proposées varient selon les marchés organisés (semaine, semestre, trimestre, mois, année). L'échéance Y+1 correspond à l'année calendaire suivant l'année en cours.
- **Base :** 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (c'est pourquoi les moyennes mensuelles glissantes pour les produits Base sont calculées sur 28 jours i.e. sur les jours ouvrés ainsi que les week-ends).
- **Pointe (Europe continentale) :** de 8 heures à 20 heures, du lundi au vendredi (c'est pourquoi les moyennes mensuelles glissantes pour les produits Pointe sont calculées sur 20 jours i.e. sur les jours ouvrés uniquement).

Segments du marché de détail : le marché de détail est divisé en quatre segments :

- **Grands sites non résidentiels** : sites dont la puissance souscrite est supérieure ou égale à 250 kW. Leur consommation annuelle est supérieure à 1 GWh en général.
- **Sites moyens non résidentiels :** sites dont la puissance souscrite est comprise entre 36kVA et 250 kW. Leur consommation annuelle est comprise en général entre 0,15 GWh et 1 GWh.
- **Petits sites non résidentiels:** sites non résidentiels dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA. Leur consommation annuelle est en général inférieure à 0,15 GWh.
- **Sites résidentiels :** la puissance souscrite des sites résidentiels est inférieure ou égale à 36 kVA.

La segmentation non résidentiel/résidentiel est établie par les GRD sur la base des données historiques ou sur déclaration des fournisseurs.

Segments du marché de gros :

- **Production**

- **VPP** : « Virtual Power Plant » ou enchères de capacités organisées par EDF suite à une décision de la Commission Européenne (**http://www.edf.fr/index.php4?coe_i_id=244**)
- **Achats et ventes en gros (OTC)**[23] : notifications d'échanges de blocs c'est à dire quantités nominées à RTE la veille pour le lendemain, hors les transactions sur Powernext
- **Importations et exportations** : **http://www.rte-france.com/htm/fr/offre/offre_inter_1.htm**
- **Achats et ventes sur Powernext**, la bourse française de l'électricité : **www.powernext.fr**
- **Consommation finale** : ventes à des sites en tant que responsable d'équilibre ou sous forme de blocs
- **Ventes aux gestionnaires de réseaux pour la compensation de leurs pertes** : **http://www.rte-france.com/htm/fr/offre/offre_perte.htm**

TaRTAM : Tarif Réglementé Transitoire d'Ajustement au Marché. Sauf mention contraire, les sites au TaRTAM sont toujours comptabilisés avec les sites en offres de marché.

VPP - Produits vendus aux enchères par EDF :

- **Les VPP base :** il s'agit de produits reflétant une centrale fonctionnant en base. Le principe est que les enchérisseurs paient une prime fixe (en Euro/MW) chaque mois pour réserver une puissance disponible, et qu'ils envoient régulièrement à EDF un planning d'utilisation de ces capacités. Ils paient alors un prix d'exercice par MWh soutiré, proche du coût marginal des centrales nucléaires d'EDF. On a ainsi une structure de prix de la forme "coût fixe + coût variable".
- **Les VPP pointe :** il s'agit de produits reflétant une centrale fonctionnant en pointe. Le principe est le même que pour les VPP base, mais le prix payé pour chaque MWh soutiré est une approximation du coût marginal des centrales de pointe d'EDF. Compte tenu de ce coût variable élevé, la prime fixe payée par les enchérisseurs est plus faible que pour les VPP base.

Zones non interconnectées (ZNI) : zones du territoire national qui ne sont pas reliées (par des lignes électriques) au réseau métropolitain continental (Corse, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, îles de Molène et d'Ouessant).

[23] « Over the Counter » ou de gré à gré

Glossaire propre à l'observatoire du marché du gaz

Fournisseur historique : les fournisseurs historiques regroupent GDF Suez, Tegaz, les Entreprises Locales de Distribution (ELD) et les filiales qu'ils contrôlent. Un fournisseur historique n'est pas considéré comme un fournisseur alternatif en dehors de sa zone de desserte historique.

Fournisseur alternatif : les fournisseurs alternatifs regroupent les fournisseurs qui ne sont pas des fournisseurs historiques.
Les entreprises dont l'activité est suivie à travers l'observatoire sont :

- les expéditeurs livrant du gaz aux sites de consommation raccordés au réseau de transport
- les fournisseurs livrant du gaz aux sites de consommation raccordés au réseau de distribution (résidentiels et non résidentiels).

Consommation : la consommation annualisée pour les sites transport est calculée à partir de la consommation relevée en 2007 et, pour les sites multifournisseurs, la part de la consommation affectée à chaque fournisseur s'effectue au prorata des capacités de transport souscrites.
La consommation annualisée des sites distribution est la consommation annuelle de référence (CAR) de chaque site mise à jour au 1er avril 2008.

Nombre de sites : un site multifournisseur est affecté au fournisseur dont la capacité de transport souscrite est la plus élevée.

Segments de marché : le marché est divisé en 3 segments :

- les clients non résidentiels raccordés au réseau de transport
- les clients non résidentiels raccordés au réseau de distribution
- les clients résidentiels raccordés au réseau de distribution

La distinction non résidentiel/résidentiel est établie par les GRD sur la base des données historiques ou sur déclaration des fournisseurs.

Zone d'équilibrage : zone géographique du réseau de transport de gaz sur laquelle l'équilibre doit être assuré entre les entrées et les sorties de gaz.

Zone Nord-B/Nord-H : la zone d'équilibrage Nord-B est alimentée en gaz-B, qui provient essentiellement des Pays-Bas et qui se distingue par sa teneur plus élevée en azote (B pour "Bas pouvoir calorifique"). La zone d'équilibrage Nord-H est alimentée en gaz-H, qui est identique au gaz distribué sur le reste du territoire et qualifié de gaz-H pour "Haut pouvoir calorifique".

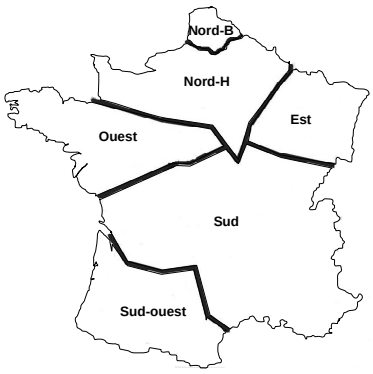

Gas release : pour introduire de la concurrence dans le sud de la France, un programme de cession temporaire de gaz ou gas release a été mis en place en 2005 pour une durée de trois ans.
Gaz de France remet sur le marché 15 TWh par an au point d'échange «sud», soit au total, sur toute la durée du programme, 45 TWh à travers des appels d'offres et des négociations de gré à gré. Pour sa part, Total remet sur le marché, au point d'échange de gaz «sud-ouest», 1,1 TWh par an, pour une durée de trois ans ce qui représente sur toute la durée du programme 3,3 TWh.

Point d'échange de gaz – PEG : point virtuel, rattaché à une zone d'équilibrage, où un expéditeur peut céder du gaz à un autre expéditeur.